UNIVERSITÉ DU BURUNDI
GRENIER DU SAVOIR DU BURUNDI
Dépôt institutionnel officiel
https://repository.ub.edu.bi

Perception de l'avenir professionnel par les étudiants finalistes de l'université du Burundi et ceux des universités privées : étude comparative (cas de l'UB, l'ULB et ULT)

Nduwimana, Dismas; Sous la direction du : Professeur Adolphe SURURU

2011
UB, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation
https://repository.ub.edu.bi/handle/123456789/1344

Document téléchargé depuis le **Grenier du Savoir du Burundi** — https://repository.ub.edu.bi

UNIVERSITE DU BURUNDI

FACULTE DE PSYCHOLOGIE ET DES SCIENCES DE L'EDUCATION

DEPARTEMENT DES SCIENCES DE L'EDUCATION

PERCEPTION DE L'AVENIR PROFESSIONNEL PAR LES ETUDIANTS FINALISTES DE L'UNIVERSITE DU BURUNDI ET CEUX DES UNIVERSITES PRIVEES : Etude comparative (Cas de l'UB, l'ULB et ULT)

PAR
Dismas NDUWIMANA

Sous la direction du

Professeur Adolphe SURURU

Mémoire présenté et défendu publiquement en vue de l'obtention du grade de Licencié en Sciences de l'Education

Bujumbura, Octobre 2011

DEDICACE

A nos chers parents ;

A notre famille ;

A tous nos amis ,

Nous dédions ce mémoire.

REMERCIEMENTS

Au terme de notre travail, nous avons l'honneur de remercier toute personne, de près ou de loin a contribué à sa réalisation.

Nous adressons nos vifs remerciements à Monsieur Adolphe SURURU, Professeur à la Faculté de Psychologie et des sciences de l'Education qui, malgré ses nombreuses occupations, a accepté d'assurer la direction de ce mémoire. Sans ses conseils et remarques combien pertinents, ce travail n'aurait pas abouti.

Nous disons également merci à tous les professeurs de la Facultés de Psychologie et des Sciences de l'Education ; à tous nos éducateurs depuis l'école primaire jusqu'à ceux de l'école secondaire pour la formation morale et intellectuelle qu'ils nous ont dispensée.

Que toutes les personnes qui se reconnaîtront amis et connaissances éprouvent ici un sentiment de fierté suite à notre travail.
A toutes les personnes ressources pour notre travail, nous exprimons notre profonde reconnaissance.

A tous nos amis avec lesquels nous avons vécu durant notre séjour à l'université du Burundi et ailleurs, nous exprimons notre profonde gratitude.

Dismas NDUWIMANA

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

1. asbl : association sans but lucratif
2. CENAP : Centre d'Alerte et de prévention des Conflits
2. ENA : Ecole Nationale d'Administration
3. ENAPO : Ecole Nationale de la Police
4. ENS : Ecole Normale Supérieure
5. ESF : Expansion Scientifique Française
6. FACAGRO : Faculté des Sciences Agronomiques
7. FSA : Faculté des Sciences Appliquées
8. FLSH : Faculté des Lettres et Sciences Humaines
9. FSEA : Faculté des Sciences Economiques et Administratives
10. FPSE : Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education
11. IEPS : Institut d'Education Physique et Sports
12. INSP : Institut National de Santé Publique
13. IPA : Institut de Pédagogie Appliquée
14. ISA : Institut Supérieur d'Agriculture
15. ISCAM : Institut Supérieur des Cadres Militaires
16. ISCG : Institut Supérieur de Contrôle de Gestion
17. ISCO : Institut Supérieur de Commerce
18. ISGE : Institut supérieur de Gestion des Entreprises
19. IST : Institut supérieur des Technologies
20. ISTEEBU : Institut de Statistiques et d'Etudes Economiques du Burundi
21. ITS : Institut Technique Supérieur
22. IUSE : Institut Universitaire des Sciences de l'Education
23. OIT : Organisation Internationale du Travail
24. PUF : Presses Universitaires de France
25. UB : Université du Burundi
26. ULB : Université Lumière de Bujumbura
27. ULT : Université du Lac Tanganyika
28. UNESCO : United Nations Educational, Scientific and Culture Organization
29. UOB : Université Officielle de Bujumbura

TABLE DES MATIERES

DEDICACE i
REMERCIEMENTS ii
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS iii
TABLE DES MATIERES iv

O. INTRODUCTION GENERALE 1
0.1. Motivation du choix du sujet 5
0.2. Délimitation du sujet 6

I ERE PARTIE : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE 7
CHAPITRE I : ELUCIDATION DES CONCEPTS-CLES 8
1.1. Concept de perception 8
1.2. Concept de motivation et attente 8
1.3. Le concept d'images et représentations 10
1.4. Le concept d'aspiration 11
1.5. Le concept de profession 12
1.6. Le concept d'avenir professionnel 12
1.7. Le concept d'emploi 13

CHAPITRE II. GENERALITES SUR L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR AU BURUNDI 14
2.0. Introduction 14
2.1. Evolution historique de l'enseignement supérieur au Burundi 15
2.2. L'enseignement supérieur universitaire et non universitaire au Burundi 16
2.2.1. Enseignement supérieur universitaire public : Université du Burundi 18
a. La mission de l'Université du Burundi 18
b. Les filières qui sont ouvertes à l'Université du Burundi 19
c. Les conditions d'admission des étudiants à l'Université du Burundi 20
2.2.2. Enseignement supérieur universitaire privé 21
Généralités 21
2.2.3. Enseignement supérieur non universitaire 22

CHAPITRE III : FORMATION-EMPLOI ET ENSEIGNEMENT SUPERIEUR 25
0. Généralités 25
3.1. Les facteurs motivationnels dans le choix de la profession 26
3.1.1. Les conditions socio-économiques 26
3.1.2. Les facteurs liés au psychologique 27
3.1.3. Les motivations psychopédagogiques 28
3.2. La profession souhaitée et les aspirations à l'instruction 28
3.3. Les parents et l'avenir professionnel de leurs enfants 29
3.4. L'enseignement supérieur et son rôle dans la société 30

CHAPITRE IV : PROBLEMATIQUE, HYPOTHESES ET VARIABLES DE RECHERCHE 34
4.1. Problématique 34
4.2. Hypothèses de recherche 39
4.2.1. Hypothèse générale 39
4.2.2. Hypothèses spécifiques 39
4.3. Variables de recherche et justification de leur choix 39
4.3.1. Variable « sexe » 39
4.3.2. Variable « type d' université » 40

CHAPITRE V : ASPECTS METHODOLOGIQUES DE LA RECHERCHE 41
5.1. L'univers d'enquête 41
5.2. La population parente 41
5.3. Délimitation de l'échantillon 42
5.4. Instrument de recherche : Questionnaire écrit 44
5.5. Déroulement de l'enquête 45
5.5.1. Phase de la préenquête 45
5.5.2. L'enquête proprement dite 46
5.5.3. Le dépouillement et la méthode d'analyse des réponses 46

DEUXIEME PARTIE :PRESENTATION, ANALYSE DES DONNEES ET INTERPRETATION DES RESULTATS 47

CHAPITRE VI : ASPIRATION PROFESSIONNELLE ET INFORMATION PREALABLE SUR LE FONCTIONNEMENT DU MARCHE DE TRAVAIL 50
6.0. Introduction 50
Conclusion du chapitre 60

CHAPITRE VII : HANDICAPS A L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES CANDIDATS DIPLOMES DE L'UNIVERSITE 62
7.0. Introduction 62
Conclusion du chapitre 78

CHAPAPITRE VIII : PERCEPTION DES ETUDIANTS FINALISTES *SUR LEUR AVENIR PROFESSIONNEL* 80
8.0. Introduction 80
Conclusion du chapitre 88

CONCLUSION GENERALE ET SUGGESTIONS 89
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES 95
ANNEXES 98

O. INTRODUCTION GENERALE

Chaque pays du monde met en place un système éducatif étant donné que l'éducation est une source du développement. Ce dernier est organisé et structuré en tenant compte de la politique socio-culturelle et économique locale. Cette organisation vise une amélioration qualitative de l'enseignement en assurant une formation scientifique, technique et humaine adaptée aux besoins du monde moderne et préparant les jeunes vers un avenir meilleur.

L'UNESCO (1979 : 221) précise à ce propos :

« Le système d'enseignement devrait être restructuré de telle manière que tout élève ou étudiant soit tenu d'accomplir un certain travail dans le cadre même de la formation qu'il reçoit. »

Aujourd'hui, la démocratisation est l'un des objectifs fondamentaux de l'éducation que la majorité des pays du monde prétendent mettre en œuvre. L'école est devenue le domaine essentiel sur lequel repose toute société. Malheureusement, elle devient un outil de discrimination en matière de promotion sociale et professionnelle. Des différentes institutions ayant en charge l'éducation offrent une formation intellectuelle à la jeunesse. Celle-ci termine ses études et obtient un diplôme. Nous pensons qu'obtenir l'embauche est autre chose. Par conséquent, les lauréats diplômés souffrent souvent d'un chômage où ils sont obligés d'attendre une année et plus pour avoir un emploi.

M. CARNOY (1977 : 22) abonde dans ce sens quand il dit :

« ... il faut reconnaître qu'un pourcentage important du chômage se trouve chez les jeunes, ce qui agit fortement sur notre estimation de la relation entre les études et le chômage puisque les jeunes sont plus instruits que les membres plus âgés de la population active. »

Ainsi, l'inadéquation entre la formation et l'emploi est l'un des problèmes auquel les décideurs en matière de l'éducation doivent trouver remède. Le gouvernement via le ministère ayant l'éducation dans ses attributions doit mettre sur pied des programmes répondant à la réalité du monde d'aujourd'hui. Et du monde du travail et aux exigences des besoins dont le pays souhaite satisfaire.

Dans la plupart des cas, plusieurs institutions offrent des formations ne préparant pas la jeunesse à la création des emplois. L'objectif est de décrocher un diplôme sans penser à l'avenir professionnel. C'est dans ce cas que tout lauréat diplômé est obligé de solliciter un emploi à l'Etat, presque le seul grand employeur.

Or, nous savons que le monde change du jour au jour. Une prolifération des institutions à caractère universitaire tant publiques que privées s'observe actuellement. De ces dernières émergent certainement des candidats diplômés dont leur fréquence ne cesse d'accroître chaque année. C'est ainsi que NTUNGWANAYO, J. (1995 :19) précise ce qui suit :

> *« ... l'accélération des effectifs universitaires accroît la demande de l'emploi dans certains secteurs d'activités et pour certaines qualifications sur le marché de l'emploi. Cette demande excessive engendre des espoirs qui ne peuvent qu'être déçus lors que la croissance du nombre d'emplois n'est plus au rendez-vous. »*

Ainsi, la recherche du premier emploi devient longue. D'où le candidat diplômé sera obligé d'attendre plus d'une année pour obtenir l'embauche. Ce qui engendre le chômage.

J. M. Atangana-Mebara, et al. (1984: 155) abondent dans le même ordre d'idée quand ils disent :

« Il semble que l'offre des diplômes était forte sur le marché, la recherche du premier emploi était plus longue que lorsque cette offre était moins importante ».

Selon BLAUG, M. (1974 : 66)

« Le marché de l'emploi réagit, certes, au chômage mais lentement avec des retard fort longs, et c'est là que se trouve la clé du problème du chômage chez les jeunes ayant un certain niveau d'instruction. »

Dans le présent travail, nous pensons que la jeunesse burundaise en général et les étudiants finalistes en particulier ne seraient jamais à l'écart de cette situation troublante. Ainsi, nous nous sommes intéressé surtout aux étudiants finalistes dont l'accès au premier emploi devient une préoccupation de grande importance.
Chacun d'eux se fait déjà une certaine illusion de ce qu'il deviendra, ce qu'il aura, du prestige social et d'autres valeurs sociales.

Le fait qu'ils ont embrassé l'enseignement supérieur les fait penser qu'ils sont prioritairement sollicités sur le marché du travail. Or, la réalité sur terrain est tout autre qu'on pourrait le croire.

A propos, NIZIGIYIMANA E. (1991 : p. 26) affirme ce qui suit:

« ... des étudiants qui terminent les études universitaires, on sait très bien qu'ils ont eu le temps nécessaire de construire des valeurs, d'élaborer des attitudes, de se faire des représentations et de nourrir des attentes d'ordres divers : en matière de rémunération, d'avantages sociaux, de promotion, de sécurité de l'emploi, du climat social, etc. »

De même, pour ces étudiants, le souhait d'avoir telle ou telle profession et le fantasme d'être telle ou telle personne connue dans l'entourage doivent les susciter à une tension les poussant à se fier bel et bien de leur avenir.

Toutefois, nous nous penchons sur certaines réalités liées à l'insertion professionnelle des étudiants finalistes puisque c'est évidemment celle-ci qui détermine d'une manière ou d'une autre leur avenir.

Parmi les facteurs à la base de la précarité d'emploi, nous citons entre autres : les effectifs plus nombreux en quête d'emploi causé à la fois par l'expansion démographique, la démocratisation de l'enseignement et la lenteur de la croissance dans la création de nouveaux emplois. Face à cela, il se remarque un déséquilibre global au niveau de la demande et de l'offre d'emplois, dû au fait que les possibilités d'emploi sont insuffisantes par rapport au nombre de personnes en quête de travail.
Ces situations engendrent des difficultés liées au recrutement. Ainsi, certains critères de recrutement sont objectifs, d'autres nuageux.
Il y a d'une part, des recrutements qui s'opèrent soit par le truchement des tests de sélection avec quelques années d'expériences professionnelles et d'autre part, ceux dont les critères sont opaques avec d'autres exigences confuses et clandestines. Ce qui aggrave davantage la situation pour ces jeunes candidats diplômés dont leur avenir professionnel serait perçu d'une façon pessimiste.

A ce propos, J. M. Atangana-Mebara, et al. (1984 : 155) disent ce qui suit :

« La non transparence du marché de travail est un facteur d'aggravation des désajustements entre la formation et l'emploi. »

Nous savons qu'à l'Université du Burundi comme ailleurs, toutes les filières de formations n'offrent pas les mêmes possibilités d'insertion professionnelle. Il y a celles qui ont des débouchés plus ou moins ouverts et d'autres qui débouchent aux emplois rares. C'est ainsi que certains étudiants préfèrent entreprendre des métiers ne correspondant pas du tout ou étrangers à leur cursus académique.

Au début de notre travail, nous attachons notre attention sur la question fondamentale de savoir si l'avenir professionnel, suivant certaines réalités liées aux contraintes du marché d'emploi, se représente comme une préoccupation des jeunes étudiants finalistes.

Autrement dit, nous allons nous rendre compte si la confrontation des difficultés d'accès au premier emploi avec les aspirations des étudiants finalistes apporte une lumière dans le champ de possibilités professionnelles qui leur sont offertes.

Après avoir délimité notre sujet et motivé son choix, notre travail s'articule sur deux grandes parties. La première partie consacre la partie théorique et méthodologique tandis que la seconde partie parle de la présentation, l'analyse des données et l'interprétation des résultats. C'est ainsi que dans la première partie théorique et méthodologique, le premier chapitre est consacré à l'élucidation des concepts.

Le deuxième chapitre parle des considérations générales sur l'enseignement supérieur au Burundi. Le troisième chapitre concerne le cadre méthodologique où nous allons présenter notre problématique, les hypothèses ainsi que les variables de recherche. Quant au quatrième chapitre, il traite de la démarche méthodologique où nous allons déterminer le milieu d'enquête, la population parente, la délimitation de l'échantillon ainsi que l'instrument de recherche.

La deuxième partie se rapporte à la présentation, l'analyse des données et l'interprétation des résultats sous forme de tableaux. Pour terminer, nous allons conclure par quelques suggestions concernant la réalité liée aux contraintes du marché de travail pour que, l'avenir professionnel de la jeunesse burundaise en général et les étudiants finalistes en particulier soit plus espéré.

0.1. Motivation du choix du sujet

Le choix de notre sujet n'est pas dû à l'effet du hasard. Il découle des situations actuellement habituelles qui pourraient toucher l'un ou l'autre. Personne n'ignore que les enfants sont envoyés à l'école par leurs parents pour préparer leur avenir. Les dépenses sont énormes du moins quand on compte la période des études de la première année jusqu'on obtienne le diplôme de fin d'études universitaires. Nous ne pouvons pas oublier que chaque étudiant finaliste pense sur ses projets d'avenir.

Les raisons qui nous ont poussé à choisir le sujet émanent généralement des observations quotidiennes et des entretiens menés avec les étudiants finalistes des universités diverses du pays.

Nous avons rencontré en outre les lauréats de ces institutions en quête d'emplois. Certains d'entre eux sont contraints d'attendre plus d'un an pour être embauché. De ce fait, ils se trouvent dans un chômage. Dans cette situation, l'étudiant universitaire en particulier le finaliste ne cesse de s'inquiéter sur sa future profession à la veille de sa vie active.

Cela devient une situation préoccupante pour ces jeunes d'autant plus que les demandeurs d'emplois continuent à augmenter chaque année alors que les postes disponibles sont peu nombreux.

Fort malheureusement, certains recrutements exigent le maximum d'expérience, d'autres sont confus et exigent une certaine compétition sans oublier les manœuvres illicites pour gagner la place. Face à cela, on se demande comment on peut avoir cette expérience sans avoir travaillé.

Pour notre travail, il s'agit de savoir d'une manière approfondie les perceptions d'avenir professionnel par les étudiants finalistes de l'Université du Burundi par rapport aux étudiants finalistes des universités privées. Ainsi, nous avons voulu vérifier systématiquement si les étudiants finalistes de l'Université du Burundi et ceux des université privées auraient tous des perceptions favorables ou défavorables quant à leur avenir professionnel.

0.2. Délimitation du sujet

Il s'avère nécessaire de tracer la délimitation de notre sujet étant donné qu'il s'étend sur un domaine assez étendu. Notre sujet s'inscrit dans le cadre de l'enseignement supérieur universitaire public et privé. Nous attachons une grande importance à l'université du Burundi et aux universités privées à savoir l'ULB et ULT. Nous n'avons pas prétendu mener notre étude sur tous les étudiants de ces institutions respectives mais précisément sur les étudiants finalistes.

Notre champ d'enquête concernera les facultés de l'Université du Burundi semblables à celles des universités privées. Il s'agit de la faculté de droit et celle des sciences économiques.

Notre travail contribue à se rendre compte si réellement ce que les étudiants finalistes se représentent ne serait pas un idéal. Nous analysons d'une manière comparative les différents points de vue des étudiants finalistes de l'Université du Burundi et ceux des universités privées pour prendre connaissance que l'image qu'ils se font au sujet de leur avenir professionnel correspond à la prise de conscience de la réalité du marché de l'emploi.

1ERE PARTIE : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE

CHAPITRE I : ELUCIDATION DES CONCEPTS-CLES

1.1. Concept de perception

Bon nombre d'auteurs ont apporté leur contribution à la définition de ce concept. Fr. Elie (1968 : 166) définit la perception comme suit :

« la perception constitue la réaction globale d'un individu dans laquelle notre personnalité toute entière s'exprime avec ses tendances et ses souvenirs, son orientation intellectuelle et effective habituelle ou momentanée. »

De cette définition, nous déduisons que la perception est donc liée aux attentes, aux souvenirs et aux aspirations de tout en chacun. Elle diffère d'un individu à l'autre.

selon P.H et M.J CHOMBART DE LAUWE (1967 : 23), la perception est :

« une attente analysée par l'attitude qui permet de donner une signification à ce qui est perçu en le catégorisant, et d'exercer le mécanisme sélectif. Ce mécanisme s'effectuant en fonction des facteurs liés à la personnalité, aux expériences du sujet, à ses besoins, à ses motivations. Il dépend du sujet, de ses cadres de référence, des facteurs qui rattachent l'individu à son groupe et plutôt à des groupes d'appartenance. On peut considérer avec une vue biologique, le mécanisme de perception comme une sorte de membrane vivante qui établit un filtre intelligent entre l'organisme et son milieu ».

Nous comprenons que la perception est donc un phénomène complexe ; c'est un acte, un comportement. Et comme dans tout comportement, cet acte dépend de la nature de chacun. Le sujet percevant agit avec toute son intelligence en activant le schème perceptif et dans cette activation, le transfert des connaissances antérieures fait intervenir un jugement qui est à son tour précédé par une analyse, une comparaison.

Partant de notre travail, il s'agit de montrer comment les étudiants finalistes perçoivent leur avenir suite aux contraintes liées à la précarité de l'emploi.

1.2. Concept de motivation et attente

Etymologiquement, le terme de motivation vient du latin « motivere » qui signifie « mouvoir ». Dans ce sens COLLETTE A. (1974 : 127) nous dit :

« La motivation s'applique à ce qui est capable de mouvoir un individu, de le pousser à agir, de l'inciter à adopter certaines conduites, certaines attitudes. »

Selon l'auteur, la notion de motivation implique l'idée d'une force interne à la personne ou externe à celle-ci.

NUTTIN, J. (1980 : 11) précise en disant :

« (...) la motivation concerne la direction active du comportement vers certaines catégories préférentielles de la situation ou d'objet. »

Toujours pour le même auteur (1980, 221), « (...) l'état motivationnel du sujet a pour effet d'activer et d'orienter le fonctionnement global de l'organisme, y compris le fonctionnement cognitif, dans la direction de certaines relations requises avec le monde. »

C'est à dire que toute action humaine a toujours un aboutissement. L'homme oriente son comportement actuel en fonction d'une certaine finalité ou du moins de son avenir.

Le mot « attente » dérivé du verbe latin « attendire » signifie ayant l'esprit tendu vers, avoir l'esprit tendu vers.

Selon K. LEWIN (1967 : 184),

« l'attente est un jugement de la probabilité de succès ou de l'échec à un niveau donné (...). C'est l'expectation, l'espérance ou encore ce qu'on appelle le futur psychologique (...) »

D'après BOUDON, R. et LAZARSFELD, P. (1965 : 192), le terme « attente » se définit comme étant *« les dispositions spécifiques, passives et orientées vers le futur. »*

Selon la définition, les attentes sont définies par rapport au futur et sont déterminées par le milieu, les expériences antérieures heureuses ou malheureuses ; donc elles sont acquises ou changeables.

En général, lorsque les étudiants entreprennent une activité, plus précisément une formation, ils développent en eux un système d'attentes en référence aux représentations qu'ils se font.

1.3. Le concept d'images et représentations

Nous nous intéressons à bien définir ces termes pour permettre à nos lecteurs de nous comprendre avec facilité parce que l'un est souvent employé pour l'autre.

Comme le souligne CHOMBART DE LAUWE, PH. (1975 : 240) représentation et image se chevauchent de sorte qu'il ne soit pas toujours aisé de tracer une ligne de démarcation claire et nette.

Il écrit :

> « *sans doute, dans la vie quotidienne, est-il parfois difficile de distinguer image et représentation. Ici, comme beaucoup dans d'autres domaines, nous avons affaire à une continuité mais, comme toujours, il est indispensable aux deux extrémités, de distinguer les deux processus différents. Cette distinction revêt une importance particulière car le désir se réfère plus à l'image, tandis que l'aspiration prend appui plutôt sur la représentation symbolique* ».

De cette définition, nous remarquons le lien qui existe entre l'aspiration, la représentation et l'image. Il nous semble plus nécessaire de définir séparément ces deux termes.

Pour MOSCOVICI, S. (1976 : 45), « *l'image est conçue comme un reflet interne d'une réalité externe, copie conforme dans l'esprit ou ce qui se trouve hors de l'esprit. Elle est donc reproduction passive d'une réalité immédiate* ».

Quant au concept de représentation, LALANDE, A. (1976 : 437) nous précise qu'étymologiquement, le mot « représentation » vient de « «repraesentatio » qui signifie « *action de mettre sous les yeux ou l'action de rendre présent* ».

LALANDE (1976 : 437) nous dit à ce sujet que la représentation est :

« *ce qui est présent à l'esprit, ce qui forme le contenu concret d'un acte de pensée (...) en particulier la reproduction d'une perception antérieure* ».

De toutes ces définitions, nous gardons à l'esprit que l'image du monde des objets, des événements est une copie de ces derniers. C'est-à-dire des traces qu'ils ont laissées dans notre cerveau. Chaque fois que quelque chose ayant trait à l'objet déjà intériorisé se trouve évoqué, l'image de cet objet rejaillit immédiatement de notre cerveau. Aussi, il ressort que l'image n'appelle pas un effort conscient, ceci voulant signifier qu'un sujet se représente une idée ou un objet en les récompensant volontairement.

1.4. Le concept d'aspiration

SILLAMY, N. (1980 : 105) donne la définition qui suit :

« L'aspiration est un vif désir qui pousse l'homme vers un but, un idéal. Chaque personne a une image de soi qui conditionne son comportement et ses objectifs qu'il assigne ».

P. FOULQUIE (1971 : 120) nous dit :

« Les aspirations sont orientées par des images des signes, des symboles. Liées à des représentations, elles sont communicables par le langage alors que les besoins et les désirs ne le sont pas directement. »

D'une manière générale, certaines autres définitions du terme « aspiration » sont possibles. Pour nous, nous retenons en définitive celle donnée par CHOMBART DE LAUWE (1975 : 21) qui semble résumer tout ce que nous venons de dire sur ce terme. Il devient plus clair et précis quand il dit :

« L'aspiration est le désir activé par des images, des représentations, des modèles qui sont engendrés dans une culture et contribuent en même temps à les renouveler constamment. Aussi, par ses aspirations, l'individu apporte le plus intime de lui-même dans son action sociale. Les actions convergent en partie avec celles des groupes auxquels il participe et, pour une part en divergent ».

De ces définitions, on déduit que l'aspiration de l'individu aux divers objets est toujours guidée par des représentations et des images. Il en ressort aussi l'idée que l'aspiration est le fait d'être attiré par un objet ou une situation quelconque. L'homme aspire en effet à plusieurs choses mais en tenant compte de ce qu'il pense qu'il représente par rapport à la communauté et en s'inspirant de ce qui l'entoure. Ainsi, tout individu désire avoir une place qui lui convient dans la société.

Après ce tour d'horizon, il convient de donner le sens dans lequel on emploie le concept d'aspiration. En effet, les étudiants finalistes ont des aspirations et surtout les aspirations professionnelles. Les raisons de leurs aspirations se situeraient dans le cadre de ce qu'ils pensent devenir plus tard après leurs études

1.5. Le concept de profession

Après avoir fait le tour d'horizon sur un bon nombre d'ouvrages, nous avons pu trouver un certain nombre de définitions pour le concept « profession ».
Selon FOULQUIE, P. (1971 : 383), le concept de profession désigne :

« Une occupation habituelle qui procure normalement les moyens de subsistance ».

Partant de cette définition, nous pouvons dire qu'une profession est une activité s'exerçant au grand jour et procurant à celui qui l'exerce des moyens de satisfaire ses besoins mais aussi bénéfique pour la communauté.

1.6. Le concept d'avenir professionnel

Pour comprendre le terme « avenir professionnel », nous nous rejoignons à l'idée de GAMBIER, D. et VERMERES M. (1991 : 177) quand ils disent :

« Evoquer l'avenir de l'emploi fait songer le plus souvent à l'évolution du chômage. Dès lors, le problème principal semble être celui de l'existence d'un niveau suffisant de l'emploi pour réduire au maximum possible celui du chômage ».

Ainsi, l'avenir professionnel tel qu'il est projeté laisse voir qu'il y a une dysharmonie entre le monde du travail et l'aspiration professionnelle. Cette divergence prend ses assises dans les contraintes du marché de travail qui empêchent les lauréats de se mettre dans la vie souhaitée et de se réaliser dans leurs projets professionnels.

Avant de définir le concept de l'emploi, nous donnons la signification du terme **« marché de travail »** en nous référant à la définition de J. Oustalniol, et al. (1993 : 184) quand ils disent :

« Le marché de travail se définit par le nombre d'offres d'emplois et le nombre de demande d'emplois à un moment donné ».

Ainsi, la meilleure solution est qu'il y aurait l'équilibre entre l'offre d'emploi et de la demande d'emploi pour éviter le chômage. Cette équilibre viendrait lever les inquiétudes des étudiants finalistes quant à leur avenir professionnel

1.7. Le concept d'emploi

Selon le Dictionnaire de l'économie (1991: 17), l'emploi signifie :
(..) « *l'exercice d'une activité rémunérée, poste de travail lui même* ». Avoir un emploi, c'est avoir une activité professionnelle. C'est-à-dire un travail qui contribue à accroître la production des biens et des services mesurables.

Nous comprenons que l'emploi est simplement l'utilisation d'une personne ayant les connaissances requises, généralement par le biais d'un diplôme ou un certificat.

CHAPITRE II. GENERALITES SUR L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR AU BURUNDI

2.0. Introduction

Quel que soit le pays où il est implanté, l'enseignement supérieur a le rôle de produire des hommes qui sont hautement placés dans la prise de décision engageant le pays et partant guideront le développement du pays et de la société.

D'après le rapport de la conférence sur l'avenir de l'enseignement supérieur en Afrique publié par l'UNESCO (1962 : 238),

> *« l'enseignement supérieur, étant le dernier stade du processus de l'enseignement proprement dit et est le niveau de l'enseignement qu'une société en cours de développement met au point en dernier lieu. »*

Malgré que cet enseignement est cher, il est donc l'un des niveaux d'enseignement que chaque pays se dote en vue de la formation par excellence des cadres de haut niveau ayant un niveau de connaissances élevé.

Au Burundi, on distingue deux types d'enseignement supérieur à savoir :
1° L'enseignement supérieur universitaire qui regroupe les universités proprement dites.
2° L'enseignement supérieur non universitaire qui regroupe quant à lui les instituts et les écoles supérieures.

Notre travail porte essentiellement sur l'enseignement supérieur universitaire dont nous devons établir une comparaison de l'avenir professionnel tel que perçu par les étudiants finalistes de l'Université du Burundi et ceux des universités privées.

C'est la raison pour laquelle nous jugeons bon de faire quelques éclaircissements sur l'évolution de l'enseignement supérieur au Burundi

2.1. Evolution historique de l'enseignement supérieur au Burundi

L'enseignement supérieur est né au début des années 1960. Au moment de l'indépendance, l'enseignement supérieur était presque inexistant.
Ce n'était qu'en mai 1960 que fut créée à Bujumbura, le premier institut de formation post-secondaire dénommé Institut facultaire des Pères Jésuites. Elle comprenait la Faculté de philosophie et lettres et celle des Sciences Economiques et Administratives.

A l'indépendance du Congo, l'institut agronomique du Rwanda-urundi, établissement public, ancienne faculté de l'université officielle du Congo et du Rwanda-urundi, créée en 1953 à Astrida, aujourd'hui, Butare au Rwanda se voit transféré à Bujumbura.

En 1961, l'institut agronomique et Institut facultaire vont s'associer pour former la Faculté des Sciences à Bujumbura. Par l'arrêté royal n° 001/777 du 10/01/1964, toutes les institutions se réunissent pour la formation d'une nouvelle entité dénommée « L'université officielle de Bujumbura », UOB en sigles.

L'argument principal à cette décision était d'éviter le gaspillage d'efforts et de ressources qui occasionnait la séparation d'instituts et facultés autonomes.

En 1965, l'ENS fut créée pour la formation des professeurs du premier cycle de l'enseignement secondaire.

A partir de 1972, l'ENS s'ouvre à la formation des licenciés d'enseignement. Au cours de la même année, le décret n° 100/198 ouvre la voie à la formation des diplômés d'études supérieures en Administration et en Gestion en créant l'Ecole Nationale d'Administration (ENA).

En 1973, l'ENS devient l'Institut Universitaire des Sciences de l'Education (IUSE). C'est ainsi que la loi n° 1/137 du 29/6/1977 l'assimile aux universités et érige en grades académiques légaux, les titres qu'elle décernait à ses lauréats.

Le décret n°100/97 du 1/7/1976 décide de fusionner les trois établissements d'enseignement supérieur existant au Burundi à savoir l'UOB l'ENA et l'IUSE en une institution publique jouissant de l'autonomie organique, technique et de gestion sous le nom de l'Université du Burundi.

Dès lors, de nouveaux facultés ou instituts ont été créés et de nouvelles filières de formations ont été ouvertes. En cette période, l'unification des établissements d'enseignement supérieur n'était pas encore complète.

En effet, l'Institut Supérieur des Cadres Militaires (ISCAM), l'école de journalisme, l'école supérieure de commerce (aujourd'hui ISCO), Institut Supérieur Agronomique (ISA) et l'Ecole Nationale de la Police (ENAPO) qui furent créés respectivement en 1975, 1982, 1983 et 1987 restaient placés sous l'autorité des ministres pour lesquels les lauréats étaient supposés travailler.

Actuellement, nous observons la naissance accrue d'autres collèges, instituts, universités et écoles d'enseignement supérieur relevant de divers ministères ou revêtant un caractère privé.

C'est ainsi que le sous chapitre suivant concerne la distinction entre l'enseignement supérieur universitaire et l'enseignement supérieur non universitaire.

2.2. L'enseignement supérieur universitaire et non universitaire au Burundi

Beaucoup de gens utilisent couramment le mot « université » pour désigner toute institution d'enseignement supérieur. D'autres ont tendance à assimiler les instituts supérieurs à l'université. Selon eux, parler d'université signifie tout enseignement situé au delà du secondaire ou post secondaire.

Cependant, la réalité est autre qu'on le croit car tout enseignement post-secondaire n'est pas certainement universitaire. Ces enseignements se différencient souvent par la recherche scientifique et le nombre d'années d'études caractérisant l'université proprement dite.

En nous référant à ces critères, nous pouvons distinguer l'enseignement supérieur universitaire de celui non universitaire.

1° **L'enseignement supérieur universitaire** regroupe les universités proprement dites, c'est-à-dire un ensemble de facultés et s'étend sur une durée généralement longue allant de 4ans à 7ans selon les facultés. Il se caractérise par un niveau d'enseignement très élevé ainsi que par son activité de recherche scientifique.

Dans cette même optique, KALALA, N. (1979 : 119) dit :

> *« Toute université poursuit une double finalité à savoir développer la recherche dans tous les domaines de savoir et assurer à l'élite du pays une formation de haut niveau. La recherche et l'enseignement constituent ainsi deux réalités complémentaires qui se tiennent mutuellement au sein de l'université ».*

Cet enseignement a pour but de former des cadres supérieurs de la nation capables de développer l'économie nationale et de s'investir dans le domaine de la recherche et de la découverte scientifique et technologique.
C'est ainsi que pour soutenir cette idée, l'UNESCO (1967 : 1488) exige à l'enseignement supérieur ce qui suit :

> *« Former des spécialistes hautement qualifiés, fidèles à leur patrie et profondément soucieux des intérêts de l'humanité, aptes à promouvoir la cause de la paix dans le monde et jouant un rôle actif dans le développement de l'économie nationale, doués d'un esprit créateur dans le monde de la technologie et capables de mettre les dernières découvertes de la science et de la technique au service du bien-être de la société ».*

D'une manière générale, nous remarquons que l'enseignement supérieur vise essentiellement la recherche scientifique que pas mal de gens ont tendance à négliger en ne considérant que l'enseignement en grande partie plus théorique que pratique.

2° **L'enseignement supérieur non universitaire** regroupe, quant à lui, les instituts et les écoles d'enseignement supérieur. Il s'étale sur une durée généralement courte de deux à trois ans. Cet enseignement vise essentiellement à une orientation pratique destinée à former des hommes de terrain, des cadres moyens ou supérieurs du pays.

Cette distinction tracée nous amène à nous rendre compte du domaine dans lequel rentre notre travail.

En fin de compte, nous constatons que l'Université du Burundi et les universités privées faisant objet de notre étude s'inscrivent, comme on vient de le voir dans le type d'enseignement supérieur universitaire.

Dans les lignes qui suivent, nous faisons quelques considérations sur ce dernier afin d'établir une différence entre l'enseignement supérieur universitaire public et l'enseignement supérieur universitaire privé.

2.2.1. Enseignement supérieur universitaire public : Université du Burundi

L'Université du Burundi est, jusqu'aujourd'hui, la plus importante institution de l'enseignement supérieur burundais aussi bien en termes d'effectifs des étudiants inscrits, d'effectifs du personnel employé ainsi que de la gamme des disciplines dispensées.

Comme nous l'avons souligné plus haut, c'est avec la fusion de l'UOB, de l'ENS, et l'IUSE que la seule université publique prend l'appellation actuelle : « Université du Burundi » UB en sigle.

C'est avec le décret n°100/143 du 16/9/1980 que l'Université du Burundi a acquis le statut d'un établissement public à caractère administratif jouissant d'une autonomie de gestion.

a. La mission de l'Université du Burundi

Selon l'annuaire 1999 de l'Université du Burundi, celle-ci a pour mission de :

- dispenser au niveau le plus élevé les connaissances scientifiques et Technologiques ;
- promouvoir la recherche scientifique, artistique et technique ;
- participer activement au développement social, économique et culturel ;
- contribuer à la formation civique et morale.

b. Les filières qui sont ouvertes à l'Université du Burundi

1° Les facultés :

- Faculté des Lettres et Sciences Humaines (FLSH)
- Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education (PSE)
- Faculté de Médecine
- Faculté des Sciences Agronomiques (FACAGRO)
- Faculté des Sciences Appliquées (FSA)
- Faculté des Sciences Economiques et Administratives (FSEA)

2° Les instituts :

- Institut d'Education Physique et Sports (IEPS)
- Institut Technique Supérieur (ITS)
- Institut Supérieur d'Agriculture (ISA)
- Institut de Pédagogie Appliquée (IPA)
- Institut Supérieur de Commerce (ISCO)

Il importe de signaler qu'il y a eu intégration des instituts non universitaires en 1989. C'est la naissance de l'IPA après la suppression de l'Institut Pédagogique en 1993. Nous constatons que, comme toute autre institution, l'Université du Burundi a connu des progrès notamment l'harmonisation des textes régissant toutes les universités du monde en mettant sur pied le système LMD, l'introduction des autres filières et facultés répondant aux besoins du pays (informatique, pharmacie, etc). Mais elle a aussi enregistré des défis parmi lesquels on pourrait citer les contraintes financière, matérielle, insuffisance des infrastructure, etc.

En effet, elle n'a pas pu satisfaire à toute la demande jusqu'à maintenant suite à sa capacité d'accueil qui devenait de temps en temps dépassée.
La demande excessive à l'entrée à l'Université du Burundi qui s'observe chaque année fait que les candidats diplômés à cette même institution soient en nombre fortement élevé. Par conséquent, l'accès au premier emploi pour certains devient difficile.

c. Les conditions d'admission des étudiants à l'Université du Burundi

Le candidat reçu en première année comme étudiant régulier à l'Université du Burundi doit avoir réussi aux épreuves de l'Examen d'Etat. C'est-à-dire qu'il doit être détenteur d'un diplôme d'Etat ou d'un diplôme jugé équivalent par le Ministère ayant l'enseignement supérieur dans ses attributions.

Dans les limites des places disponibles, les candidats étrangers détenteurs d'un diplôme ou certificat reconnu équivalent au diplôme d'Etat, peuvent être admis à l'Université du Burundi selon les conditions déterminées par le Ministère ayant l'enseignement supérieur dans ses attributions.

C'est à partir de l'année 2004 que le gouvernement via le ministère ayant l'enseignement secondaire dans ses attributions, a commencé à fixer l'examen d'état à 50% au moins au total des points obtenus dans les épreuves. Malgré que les conditions d'accès à l'université du Burundi sont rigides, certains lauréats préfèrent y poursuivre leurs études et d'autres y compris les lauréats qui n'ont pas réussi l'examen d'état s'orientent dans diverses universités privées.

Enfin, un grand nombre d'élèves ne parviennent pas à atteindre la moyenne exigée pour avoir un diplôme d'Etat. Raison pour laquelle l'accès à l'Université du Burundi ou aux autres institutions d'enseignement supérieur à caractère public est quasi impossible. De surcroît, nous parlons d'autres établissements d'enseignement supérieur dont leur mise en place contribuerait à atténuer le problème.

2.2.2. Enseignement supérieur universitaire privé

Généralités

En vertu de l'Ordonnance Ministérielle n°048 du 1/3/1995 portant organisation de l'enseignement supérieur privé au Burundi, un enseignement supérieur privé est organisé au Burundi dans l'optique de participer aux efforts du gouvernement en matière d'éducation et de formation.

Cet enseignement comprend toutes les formations dont le niveau se situe après celui de l'enseignement secondaire et comporte des cycles courts et cycles longs dont la durée dépend de la spécificité de chaque formation.

L'année 1993-1994, le Ministère ayant l'enseignement supérieur dans ses attributions a précisé les orientations selon les besoins du pays. Parmi ces orientations, figurent notamment :

- L'encouragement de l'enseignement supérieur privé par l'octroi de certaines facilités ;
- L'instauration d'un enseignement supérieur professionnel en dehors de l'université classique.

La seule université publique existante au Burundi nécessite un appui particulier étant donné qu'elle n'est plus à même de répondre à toute la demande. En plus, elle dispose encore des facultés et instituts classiques ne répondant pas aux besoins du monde moderne en main d'œuvre diversifiée. C'est pour cela que le gouvernement a encouragé les initiatives de la création d'universités privées. Elles sont connus sous le nom des associations sans but lucratif (asbl) agréées, chacune, par l'ordonnance du ministre de l'intérieur. De plus, chacune d'elle a ses objectifs global et spécifique comme doit le prévoir le statut.

Suite à ces raisons critiques de l'Université du Burundi, les universités privées se multiplient. Chacune a son mode d'organisation et de fonctionnement mettant sur pied des facultés ou des sections répondant aux exigences du monde du travail.
Elles fonctionnent dans des conditions matérielles, financières et académiques plus ou moins bonnes suivant les ressources dont elles disposent.

Parlant des universites privées, nous citons:

- Universite de NGOZI
- Universite des Grands Lacs
- Universite Lumière de Bujumbura
- Universite du Lac Tanganyika
- Université de Mwaro
- Universite Espoir d'Afrique
- Université Martin Lutter King
- Universite Sagesse d'Afrique
- Université Paix et Réconciliation.

2.2.3. Enseignement supérieur non universitaire

Cet enseignement a été privilégié dans le souci de répondre aux besoins du pays en cadres supérieurs. C'est dans ce cadre que des établissements d'enseignement supérieur ont commencé à se développer.

Ce dernier englobe quelques établissements d'enseignement non universitaire privé et les établissements gérés par les ministères ou autres organisations.

1° Etablissements d'enseignement non universitaire privé

Ces établissements sont des instituts qui accueillent des élèves finalistes des humanités. Nous savons qu' à l'Université du Burundi, les instituts qui y sont intégrés exigent le diplôme d'Etat. Par contre ces établissements d'enseignement non universitaire recrutent les élèves n'ayant pas réussi à l'examen d'Etat et ceux qui ont réussi l'examen d'Etat mais qui le veulent. Nous comprenons que la naissance de ces établissements est venue à point sauver une masse d'élèves finalistes des humanités qui n'ont pas réussi à l'examen d'Etat. Nous pouvons citer entre autres :

- L'Institut Supérieur de Gestion des Entreprises (ISGE)
- L'Institut Supérieur de Contrôle de Gestion (ISCG)
- L'Institut Supérieur de Technologie (IST)
- L'Institut Scientifique de Management
- Institut Supérieur de développement

Le défis majeur à ces établissements est qu'ils disposent des équipements didactiques insuffisants et d'un nombre très réduit de professeurs qualifiés. Ce sont les enseignants vacataires qui y prestent en grande partie.

2° Etablissements gérés par les ministères ou d'autres organisations

Il convient de préciser que d'autres instituts ou écoles supérieures en plus de l'Université du Burundi qui, ne relevant pas du ministère de l'éducation nationale ont été mis en place. Ces établissements entrent dans le cadre de l'enseignement supérieur au Burundi. Les candidats recrutés à ces instituts et écoles supérieurs sont détenteurs d'un diplôme d'Etat. Il s'agit de :

1° L'Institut Supérieur des Cadres Militaires (ISCAM) géré par le Ministère de la défense nationale ;
2° L'Ecole Nationale de Police (ENAPO) gérée par le ministère de la sécurité publique ;
3° Du Grand séminaire géré par le clergé catholique.
4° INSP géré par le ministère de la santé publique ;
5° ENS gérée le ministère ayant l'éducation dans ses attributions

Soulignons que les deux premiers forment respectivement les officiers de l'armée nationale et de la police. Ils délivrent à l'issue des formations qu'ils organisent un diplôme de licence équivalent à celui délivré à l'Université du Burundi.

Le troisième forme des prêtres de l'Eglise catholique et étend sa formation sur une durée moyenne de 7ans. Signalons que la formation dans cette institution est assurée essentiellement par les prêtres mais quelques laïcs y donnent cours.

- L'INSP a été créé en mai 1991 par un décret n°100/050 du 30/5/1991 portant création organisation, et fonctionnement de ce dernier. Il a pour mission de renforcer les capacités du Ministère de la Santé Publique à concevoir et à réaliser les activités de santé publique. Il met en avant la formation et la recherche en santé publique ainsi que les analyse de laboratoire et de contrôle de l'environnement.
C'est le Ministère de la santé Publique qui assure son organisation dans son fonctionnement et sa gestion.

A la fin de la formation, un diplôme donnant accès aux emplois dans le domaine de la santé est décerné aux lauréats délivré par le ministère de tutelle. Soulignons que cette institution comporte diverses filières relevant du domaine de la santé à savoir : Santé Publique, Santé environnementale, Pharmacie, Laboratoire, Sage femme, Soins Infirmiers.

- L'ENS quant à elle, a été créée et organisée par le décret n°100/135 du 15/10/1999. C'est une école qui forme les enseignants du secondaire général, pédagogique et technique dont la formation initiale s'étend sur 3ans.
Une autre formation du 2ème cycle qui s'étend sur 2ans est prévue pour ceux qui le souhaitent mais à condition de passer préalablement trois ans de service.

CHAPITRE III : FORMATION-EMPLOI ET ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

0. Généralités

L'inadéquation entre la formation et l'emploi implique normalement le déséquilibre entre l'offre d'emploi et la demande d'emploi sur le marché du travail. C'est un problème de la planification du système éducatif où les formations qui sont données ne facilitent pas la création des emplois. Par conséquent, comme nous l'avons souligné plus haut, les jeunes candidats diplômés ont tendance à solliciter l'emploi à l'Etat, le seul grand pourvoyeur d'emplois. Or, les postes disponibles sont limités alors que les lauréats sortant de diverses universités s'accroissent au fur du temps. Ainsi, ces derniers se plongent dans un chômage où ils sont obligés d'attendre des années pour obtenir l'embauche.

Cependant, l'avenir professionnel suscite des inquiétudes pour les jeunes finalistes de l'université alors qu'au départ, l'étudiant pensait qu'à la fin de ses études, la vie sera rose.

Dans le rapport « Défis d'accès au marché du travail : quelles alternatives pour les jeunes burundais (mai 2010 :16) », un des participants dans le focus group dit : *« Nous étudions dans l'espoir de devenir des hautes personnalités »*. La réalité est donc autre qu'on le croit.

Nous remarquons que le système éducatif burundais reconnaît ses failles dans l'adaptation aux besoins du pays. La situation actuelle est telle que bon nombre de lauréats des différentes universités du pays arrivent difficilement à trouver de l'emploi au moment où, sur le marché du travail, les employeurs indiquent qu'il est difficile de trouver les compétences recherchées dans la main d'œuvre disponible.

3.1. Les facteurs motivationnels dans le choix de la profession

3.1.1. Les conditions socio-économiques

Chaque pays doit avoir une éducation bien adaptée pour pouvoir intégrer la population dans son processus de développement. Dans ses objectifs, il s'avère nécessaire que l'orientation vise notamment le contrôle et la planification des flux scolaires ; elle doit préparer pour chaque secteur de la vie professionnelle le personnel dont le pays a besoin. D'où alors l'adéquation entre l'éducation et l'emploi.

Il doit y a avoir une certaine harmonie entre les besoins en formation et les possibilités du marché du travail.
Cette idée est appuyée par CARNOY, M. (1977 : 57) quand il dit :

> *« En fait, l'une des* raisons *essentielles qui pour lesquelles de nombreux Etats ont opté une forme ou une autre de planification de l'Education réside dans le désir de parvenir à une harmonisation entre le produit des différents niveaux et secteurs de leurs systèmes éducatifs et les besoins et les possibilités du marché du travail ».*

Ainsi, il s'avère indispensable pour chaque pays de mettre sur pied un système d'orientation solidement organisé quitte à ce que chaque travailleur soit placé dans un domaine qui lui est plus efficace suivant ses performances et selon les possibilités offertes par la société.

L'accès à un métier ou à une profession est une des principales préoccupations des uns et des autres plus particulièrement la jeunesse qui demeure sur le banc de l'école. Son choix doit être un processus qui se prépare dès le banc et cela à tous les niveaux. Ainsi, l'école doit s'adapter continuellement aux nouvelles structures socio-économiques.

Concrètement, il s'agira donc d'une certaine professionnalisation de l'enseignement. Dans ce cas, l'éducation doit optimiser une formation en rapport avec les aptitudes et les contraintes du monde du travail. Alors, pour réussir l'adaptation entre l'école et les besoins du marché du travail, il doit y avoir un échange d'informations entre ces deux secteurs.

Précisons que certaines familles admettent que l'éducation et la profession sont considérées comme des investissements nécessaires et l'expression d'un souci de sécurité pour l'enfant. Certains parents considèrent leurs enfants comme des biens économiques et pensent que, à la fin de leur enseignement universitaire, ils vont obtenir un poste de responsabilité et autres valeurs sociales qu'ils se représentent. Ainsi donc, les parents voient, à travers la scolarité, une réussite familiale ultérieure. Pour les familles, l'éducation constitue un moyen de mobilité sociale.

En définitive, pour assurer l'adéquation formation-emploi, il faut tenir compte des besoins du pays de façon qu'il n'y ait pas le déséquilibre avec l'offre disponible sur le marché de l'emploi. L'école a besoin de s'adapter aux réalités du marché de l'emploi et les traduire dans ses objectifs, contenus et structures.

3.1.2. Les facteurs liés au psychologique

Avec la démocratisation de l'enseignement, on pourrait croire que l'inégalité entre l'éducation et l'emploi serait un mensonge. Ces inégalités demeurent et tiennent surtout à la situation socio-économique de l'individu. La formation des mentalités, des valeurs et attitudes propres aux groupes d'appartenance particuliers des individus résultent même de ces inégalités socio-économiques.

> Selon BOUDON, R (1978 : 57), *« Les individus définissent leurs ambitions, adoptent leurs attitudes non dans l'absolu, mais à partir du milieu social qui les entoure et par référence aux groupes auxquels ils appartiennent ou dont ils se sentent suffisamment proches. »*

Dans tous les cas, la réalité est que chaque personne a des aspirations face à son groupe d'appartenance proche d'elle. Quand un lauréat termine ses études, il aspire mener une vie professionnelle semblable à celle d'une personne de sa famille, de son groupe d'appartenance ou de son entourage dont sa vie quotidienne serait plus ou moins aisée. Il s'agit de l'influence de milieu auquel on appartient afin de se construire des valeurs relatives à la profession qu'on exercera plus tard.

3.1.3. Les motivations psychopédagogiques

L'école est appelée à mettre en place des formations en rapport avec la situation de l'emploi sur le marché de travail. C'est ainsi que les étudiants peuvent évoluer dans leur processus d'enseignement tout en ayant dans leur esprit comment ils peuvent se défendre dans la vie de tous les jours.
L'individu doit bénéficier d'une formation consécutive à l'activité qu'il attend mener plus tard. L'aptitude de l'individu est certainement une donnée non négligeable à considérer en matière de la profession. La reconnaissance du rendement d'un individu entre les autres placés devant une tâche définie à accomplir permet de comprendre l'inférence des variations interindividuelles dans les dispositions à réaliser le travail.

Dans tous les cas, l'apport de la psychologie dans l'étude des conditions et ses méthodes d'apprentissage, n'est pas à négliger. Les capacités de l'individu se présentent différemment en tenant compte de son niveau de maturité et selon l'âge. Le choix d'une profession qu'on exercera plus tard dépend des facteurs intrinsèques et extrinsèques de l'enfant avec ses tendances et ses goûts exprimés ou latents.

3.2. La profession souhaitée et les aspirations à l'instruction

Les professions souhaitées sont en quelque sorte fonction des aspirations des individus. Cela se remarque lorsque l'individu concerné a tendance à surestimer les études conduisant à la profession qu'il souhaite exercer à l'avenir.

Nous ne manquons pas à signaler l'interdépendance entre l'éducation spécifique et la profession désirée. Le choix d'une filière d'enseignement indique l'avenir professionnel en tant que projet.
Bien que la réalité est parfois tout autre dans la vie courante, il reste à se demander si la section choisie et la profession escomptée se situent sur le même continuum.

Ainsi, lorsque les étudiants optent pour le choix de leurs fonctions, c'est en fonction de leurs aspirations éducatives. Parfois, ils sont déçus puis que, à cause de la précarité de l'emploi qui est souvent une réalité incontournable due au problème de l'adéquation entre l'éducation et l'emploi, certains préfèrent d'ailleurs entreprendre des métiers qui ne correspondent pas à leur formation.

Enfin, l'analyse des aspirations professionnelles des étudiants ne peut donc pas être envisagee sans l'instruction y relative. L'étudiant formule ses attentes professionnelles en fonction des attentes éducatives. Pour qu'il pense à son avenir et se formule des projets, il est indispensable que l'emploi ne soit plus une chose à douter mais a esperer. Et cela n'est possible que quand le défis ci-haut évoqué trouverait remede

3.3. Les parents et l'avenir professionnel de leurs enfants

Le rôle de l'éducation est certainement primordial dans le développement socio-économique et culturel de la société. C'est ainsi que les familles sont dans le besoin de mener leurs enfants à l'école dans le but de préparer leur avenir. Nous sommes convaincu que l'avenir professionnel devient donc une grande exigence des parents. C'est en fonction du niveau socio-économique et culturel de la famille que cet avenir est projete.

Pour la plupart des parents, en particuliers les illettrés, la réussite scolaire de leurs enfants est considérée comme la réussite familiale.
Paradoxalement, nous savons que la réussite scolaire n'entraîne nécessairement pas la réussite professionnelle. Il y a ceux qui terminent leurs études mais n'obtiennent pas immédiatement l'emploi et même s'ils l'obtiennent, il n'est pas conforme à leurs aspirations ou ne correspond pas au domaine de la formation. Aussi, lorsque les études seront achevées, la famille attend de son enfant, la satisfaction de tous les besoins. Non seulement l'avenir professionnel intéresse la famille nucléaire mais aussi les membres de la famille élargie qui s'attendent aux actions d'aide de tout genre.

Dans les familles intellectuelles, les parents désirent pourtant que leurs enfants deviennent ce qu'ils auraient choisi d'être. Ils transportent leurs besoins à leurs enfants Les parents encouragent l'enfant à entreprendre les études afin qu'il occupe des professions qu'ils auraient souhaité ou voudraient exercer compte tenu des possibilités nouvelles offertes sur le marché du travail. D'autres parents projettent l'avenir professionnel de leurs enfants en se référant à d'autres familles dont leurs enfants exercent telle ou telle autre profession qui procure du succès dans la vie ou qui fait que les difficultés de l'existence soient atténuées ou vaincues.

Enfin, nous pensons que tout ce qui précède est soutenu par CHOMBART DE LAUWE et WEBER quand ils ont constaté dans leurs études cette influence qu'exerce la famille sur les aspirations éducatives et professionnelles des enfants.

Lorsque les parents parlent de l'avenir professionnel de leurs enfants, les buts qui reviennent sont surtout : le travail intéressant, la bonne position sociale, une vie sans préoccupation matérielle, sortir de l'anonymat, etc. Tous ces buts sont fonction du groupe d'appartenance et des représentations collectives dans ce groupe.

3.4. L'enseignement supérieur et son rôle dans la société

L'existence des universités d'aujourd'hui surtout dans les pays sous-développés semble liée aux besoins économiques et sociaux adaptés aux réalités tant nationales qu'internationales. Par contre, le but des universités traditionnelles était de dispenser un savoir désintéressé. Signalons que toute institution d'enseignement supérieur a une double finalité dans la société, à savoir la formation et le social.

1° La formation

D'une manière générale, la mission formatrice de l'université est de produire un enseignement rationnel de qualité ainsi que de promouvoir la recherche scientifique.
Quatre types de formation à l'université attirent notre attention.
Il s'agit de :

a. La formation professionnelle

Une formation de ce genre est très indispensable dans les pays en développement. C'est une formation répondant aux besoins économiques et aux ambitions des étudiants qui, après son achèvement, les étudiants seront capables d'affronter une nouvelle vie et de s'adapter dans ce monde rempli de fluctuations.
On attend de l'université qu'elle puisse former des individus aussi compétents que possible pour les diverses activités de la vie sociale et économique. C'est le type de formation qui est généralement dispensée dans les instituts et les grandes écoles et prépare les gens à exercer différentes professions dans divers domaines.

A propos DELORS, J. (1998 :327) précise ceci :

« Elle consiste à répondre aux nouveaux besoins de qualification générées par les économies modernes à travers la formation professionnelle de haut niveau de cadres scientifiques et techniques du fait des dernières technologies, ainsi que de personnel administratif et de dirigeants capables de gérer des systèmes de plus en plus complexes ».

b. La formation des formateurs de tout niveau

Actuellement, l'enseignement est purement considéré comme une profession. Etant donné que c'est un domaine complexe, la formation des enseignants à l'université devait être privilégié et même encouragé.

Donc, le rôle joué par l'enseignement supérieur dans la formation des enseignants est d'une très grande importance.

L'UNESCO (1998 : 4) précise dans la conférence mondiale sur l'enseignement que :

« ... c'est lui encore qui forme la plupart des enseignants, des éducateurs chercheurs ».

Cependant, il est normal que certaines universités ne remplissent pas cette mission de formation des enseignants de tout niveau.

c. La formation des chercheurs

Précisons d'abord que l'enseignement et la recherche sont deux activités complémentaires et indissociables. Le développement de la recherche se trouve lié aux options fluctuantes de la politique en général et de la politique de l'enseignement en particulier.

D'après DONNAY, T. et ROMAINVILLE, M. (1996 : 21),

« l'Université pourrait se définir comme un lieu de construction de savoir où l'enseignement trouve une large place, ce qui conduit à produire non seulement des recherches mais aussi des formes marquées par la promixité offerte avec les constructeurs du savoir. »

Pour ce qui est de notre pays, ce type de formation est en quelque sortes pris légèrement dans la mesure où les décideurs chargés de l'éducation allouent à ce service peu de moyens matériels et financiers. C'est ainsi que même certaines universités accordent dans certaines facultés et/ou instituts peu de séances dans les cours faisant objet de la recherche.

d. La formation culturelle

Elle fait partie de la formation permanente même si elle ne vise pas une préoccupation professionnelle précise. Chacun en a besoin pour mieux s'adapter au monde en perpétuelles mutations.

Par la formation permanente, il faut comprendre non seulement l'acquisition de connaissances mais le développement de l'être qui devient davantage lui-même à travers les différentes expériences de sa vie. Dans ce cas, l'éducation doit favoriser la mise en place des structures et des méthodes qui aident l'être humain, tout au long de son existence dans la continuité de son apprentissage et de sa formation. Elle doit équiper l'individu pour qu'il devienne au maximum le propre sujet et le propre instrument de son développement.

2° Le rôle social

Beaucoup de gens pensent que le niveau d'instruction élevé entraine nécessairement des professions plus stables et mieux rémunérées.
Cependant, nous pouvons dire que cette affirmation se heurte à des limites et des contradictions. On peut connaître des gens d'un niveau d'instruction bas qui occupent des positions importantes dans le tissu social ou dans l'appareil administratif. Inversement, des gens ayant un niveau élevé d'instruction peuvent n'occuper que des fonctions des plus modestes. Malgré cela, dans certains cas, l'enseignement supérieur universitaire est considéré comme la seule possibilité de promotion sociale et intellectuelle.

Ainsi, nous voyons que les différentes missions assignées à l'université ne supposent pas des actions contradictoires. Par ailleurs, dans la plupart des cas, les considération des uns et des autres tournent vers une vision commune.

C'est ainsi que KALALA, N. (1979 :119) le précise quand il dit :

> *« Toute université poursuit une double finalité à savoir développer la recherche dans tous les domaines de savoir et assurer à l'élite du pays une formation de haut niveau. La recherche et l'enseignement constituent ainsi deux réalités complémentaires qui se tiennent mutuellement au sein de l'université. »*

Avec cela, on est confronté à un problème de l'établissement de l'équilibre ou pour mieux dire de l'optimisation de l'une ou l'autre mission pour arriver à un compromis.

CHAPITRE IV : PROBLEMATIQUE, HYPOTHESES ET VARIABLES DE RECHERCHE

4.1. Problématique

Depuis longtemps, l'université a constitué un milieu d'adaptation préparant l'individu à des emplois futurs. Elle prépare les étudiants, à partir de la formation qu'elle dispense, à affronter les problèmes de la vie quotidienne.
Mais cela n'empêche que ceux qui sont sur le point de quitter ce milieu se trouvent préoccupés par la question de leur avenir professionnel suite à telle ou telle autre raison. Non seulement les étudiants sont préoccupés mais aussi et surtout les parents et autres agents de l'éducation qui, le plus souvent, se sont donnés corps et âme et ont accepté d'alléger leurs exigences familiales afin de permettre à leurs enfants de s'instruire et de les préparer à se doter d'une vie meilleure. Cette dernière émane de la profession, source fondamentale qui procure l'existence, au jour le jour, de millions de personnes. Dans n'importe quelle société, toute personne trouve dans son travail le moyen de satisfaire partiellement ou entièrement les besoins fondamentaux de son existence.

MEILI, R. (1965 : 15) agrémente cette idée en disant :
« La profession doit procurer de la satisfaction à celui qui l'exerce pour en accepter les exigences »

Les étudiants qui terminent leurs études universitaires ont des aspirations qui se révèlent à travers les buts qu'ils se fixent, des projets qu'ils se construisent et dont la façon dont ils peuvent être réalisés.
Ils ont eu le temps nécessaire de construire des valeurs, d'élaborer des attitudes, de se faire des représentations et de nourrir des attentes d'ordre divers en matière de rémunération, d'avantages sociaux, de promotion, de sécurité d'emploi. Pour eux, ils pensent que l'emploi est un doit inaliénable.

Dans cette perspective, nous prenons en considération que l'accès à la profession est un facteur important sur lequel ces étudiants se misent pour la construction de ces attitudes et de ces valeurs. Au fait, l'activité professionnelle s'inscrit dans la réalisation d'un dessein d'une perspective d'avenir.

Ainsi, suite aux speculations qui s'observent souvent pour obtenir l'embauche, nous pensons que l'avenir professionnel des étudiant finalistes ne cesse d'être inquiété.

Pour cela, nous nous proposons d'analyser dans le présent travail, les perceptions d'avenir professionnel des étudiants finalistes de l'université du Burundi comparativement a celles des étudiants finalistes des universités privées.

Cependant, de nos jours, que ce soit au Burundi voire ailleurs, le constat est que l'insertion professionnelle pose un problème pour la jeunesse nationale en général et pour les étudiants finalistes en particulier.

HAKIZIMANA, I. (1985 : 8) précise cette situation quand il dit :

« (...) : Cependant beaucoup de nos diplômés se trouvent aujourd'hui sans emplois a l'issue de leur formation soit, qu'ils l'ont entreprise sans renseignements sur les débouchés existants et prévisibles, soit que la commission d'orientation se servaient des renseignements donnés au hasard par les ministères utilisateurs sans estimation ni prévision rationnelles ».

Ainsi, il faudrait que les instances ayant l'éducation dans ses attributions prévoient des formations en rapport avec l'emploi. Dans ce cas, les étudiants évoluent tout en étant préalablement informés de tout ce qui se passe sur le marché du travail. Le handicap demeure celui d'harmoniser, adéquatement l'éducation et l'emploi dans la mesure où il n'y aurait pas un décalage d'un côté à l'autre.

L'UNESCO (1997 : 210) dit à ce propos :

« adapter les systèmes de formation afin d'améliorer les réactions de l'offre à la demande de compétences professionnelles et élaborer un système approprié d'incitations et de soutient qui permettent aux employeurs d'offrir de possibilités de formation et aux travailleurs de solliciter cette formation. »

Malgré ce déséquilibre sur le marché du travail, les candidats diplômés subissent des conséquences y relatives et se trouvent préoccupés par leur avenir professionnel.

Nous pensons cependant que les aspects que nous allons évoquer à la suite vont cerner réellement pourquoi les jeunes fraîchement sortis de l'université s'inquiètent justement de leur avenir professionnel.

Toutefois, nous observons actuellement l'abondance des lauréats qui terminent leurs études universitaires chaque année. Ces diplômés souhaitent avoir un emploi afin de satisfaire leurs besoins.
Or, sur le marché du travail, les postes disponibles sont limités par rapport à cette masse des candidats diplômés. L'Etat est le seul grand pourvoyeur d'emploi et se trouve dans l'incapacité d'accueillir tous les diplômés. De même, les autres services privés, publics et para-étatiques exigent d'autres conditions à titre de discrimination professionnelle. Parmi ces exigences, on peut dire les années d'expériences professionnelles et beaucoup se demandent comment on peut avoir l'expérience sans avoir travaillé.

Face à cela, la convention n°122 de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) stipule que

> *« le choix de l'emploi doit être libre et que chaque travailleur doit avoir toutes les chances d'acquérir les qualifications nécessaires pour occuper un emploi qui lui convienne et d'utiliser, dans cet emploi, ses qualifications ainsi que ces aptitudes, quels que soient sa race, sa couleur, son sexe, sa religion, son opinion politique, son ascendance nationale ou son origine sociale. »*

Cette convention de l'OIT n'est jamais respectée puisque les chômeurs continuent à s'accroître de temps en temps. C'est suite à cette disparité considérable entre les étudiants sortants et les possibilités d'emplois qui leur sont offertes.

Parlant toujours du chômage, la situation est lamentablement alarmante dans le monde en général et au Burundi en particulier si rien de spécial n'est envisagé.

Selon NTAKABANYURA, J. (2009 : 3), son rapport montre que, par rapport à 2007, 50 millions sont des chômeurs supplémentaires dans le monde.

En 1998, le taux de chômage s'élève à 1,2% au niveau national dont 18% en Mairie de Bujumbura et 0,5% au niveau du reste du pays. Le taux des chômeurs étudiants est de 66% au niveau national, dont 64,3% en mairie de Bujumbura et 67,2% dans les autres régions.

En 2006, 12% des jeunes ayant fréquenté l'enseignement supérieur sont des chômeurs. Selon le même rapport, 49% des chômeurs, sont des hommes et principalement les jeunes. 42,2% ont été au delà de l'école primaire et 22,9% ont suivi un enseignement dans le supérieur.

A travers ces chiffres, passant de 1,2% en 1998 à 12% en 2006, les inquiétudes des uns et des autres ne peuvent pas manquer. Ainsi, ces diplômés sont obligés d'attendre des années et des années pour qu'au moment opportun, ils puissent reformuler la demande.

Cette situation nous amène à parler de la question de recrutement qui serait aussi l'un des facteurs limitant les chances pour que l'avenir professionnel des jeunes soit plus espéré.
L'article dans le renouveau du Burundi (1985 : 5), quant au sujet de recrutement, stipule que :

> *« La question de recrutement devient extrêmement complexe et pose un grand problème à l'administration pour le nombre impressionnant de candidats diplômés par rapport au nombre réduit d'offres d'emploi. »*

Ainsi, d'aucuns se demandent quelque fois comment se fait le recrutement dans la plupart des sociétés. D'une part, les tests de sélection sont privilégiés avant d'être retenu. Par le biais de ces tests, une masse de ces lauréats est éliminée pour attendre d'autres appels d'offres. Là, l'objectivité est supposée appliquée. D'autre part, le recrutement se fait d'une manière clandestine, floue et nuageuse. Les raisons sont nombreuses. (par exemple l'exigence d'adhésion dans l'une ou l'autre formation politique, la corruption, la parenté familiale, le népotisme et d'autres discriminations de tout genre).

Selon NTAKABANYURA, J. (2009 :16) dans son rapport sur les statistiques sur le chômage au Burundi, l'enquête-emploi mené par l'ISTEEBU précise que :

> *« Pour la majorité des chômeurs, la recherche d'emploi s'effectue sur une base individuelle (58,6%), soit à travers la mobilisation du réseau des solidarités familiales (18,6%), soit en prospectant directement auprès des employeurs (17%) et moins de 15% des chômeurs ont recours aux annonces des médias et le recours aux agences de placement est marginal »*

Nous comprenons que les moyens d'accès à l'emploi sont nombreux. L'important est que tout le monde, en quête d'emploi constate l'état de la situation sur le marche du travail et que les critères pour y accéder soient transparents.

Signalons que les rares exemples d'offres d'emplois exigent la plupart du temps une expérience professionnelle de plus de deux années. Ainsi, les jeunes sortants de l'université sont contraints d'attendre une occasion propice de recrutement

De surcroît, le problème reste que les étudiants finalistes se construisent une certaine illusion qu'à la fin de leurs études, ils mèneront une vie professionnelle agreable Le problème d'insertion professionnelle est crucial et mérite une attention particuliere Le présent travail contribue donc à mettre en lumière les contraintes infligees à ces lauréats qui nous font remarquer que leur espoir reste encore perçu d'une façon pessimiste surtout que les efforts fournis au banc scolaire paraissent insensibles

Cependant, suite à ces situations précaires marquées par l'incertitude d'être embauché, les candidats finalistes baignent dans des conditions de vie et matérielles deplorables et suite aux diverses contraintes liées à la précarité de l'emploi sur le marche du travail, cela nous laisse voir que l'avenir professionnel des étudiants est actuellement une préoccupation d'importance capitale qui mérite une certaine attention. Pour ce, un certain nombre de questions attirent notre attention :

1. Les etudiants finalistes de l'Université du Burundi percevraient-ils de la même manière leur avenir professionnel que les étudiants finalistes des universités privées ?
2. Le nombre pléthorique des candidats diplômés ne serait-il pas un facteur par lequel les étudiants finalistes perçoivent leur avenir professionnel d'une manière pessimiste ?
3. Les étudiants finalistes de l'Université du Burundi et ceux des universités privées douteraient-ils de leur avenir professionnel parce que leur insertion professionnelle requiert une certaine persévérance ?
4. Les étudiants finalistes seraient-ils préalablement informés sur le fonctionnement du marché du travail ?
5. Les étudiantes et les étudiants percevraient-ils de la même manière au sujet de leur avenir professionnel ?

Toutes ces questions nous amènent à formuler les hypothèses de recherche.

4.2. Hypothèses de recherche

4.2.1. Hypothèse générale

La précarité de l'emploi sur le marché du travail pousse les jeunes étudiants fraîchement sortis de l'université tant publique que privée à percevoir négativement leur avenir professionnel.

4.2.2. Hypothèses spécifiques

1. Les étudiants finalistes des universités privées plus que ceux de l'université publique percevraient-ils favorablement leur avenir professionnel ?
2. Les étudiantes finalistes plus que les étudiants finalistes tant de l'Université publique qu'aux universités privées percevraient-elles favorablement leur avenir professionnel?

4.3. Variables de recherche et justification de leur choix

4.3.1. Variable « sexe »

Nous avons choisi cette variable parce que les filles ne sont pas actuellement considérées de la même façon que les garçons en matière d'emploi.
Le sexe féminin réclame l'émancipation en matière d'intégration professionnelle dans les différents postes de responsabilité.
La rareté du genre féminin dans les services privés et publics devient un des critères privilégié dans les rares offres d'emplois présentes.
Ce qui fait que notre société réclame l'équilibre du genre. Par conséquent les filles seraient sollicitées sur le marché de travail.

Dans le présent travail, nous pensons que les filles sont plus favorisées que les garçons quant à leur insertion professionnelle. Ce qui fait que les inquiétudes au sujet de leur avenir professionnel seraient moins importantes chez les filles plus que chez les garçons.

4.3.2. Variable « type d' université »

Nous avons retenu cette variable parce que nous pensons que les étudiants fréquentant les universités privées ont plus de chances d'avoir un emploi que ceux fréquentant l'université publique dans la mesure où leur formation académique répondrait aux exigences du monde du travail contrairement à l'Université du Burundi où la formation est encore classique.

En plus, par le fait d'entreprendre les universités privées combien chères, nous fait penser que la plupart des candidats diplômés obtiennent facilement un job à cause de la considération socio-économique de leurs familles d'origine.

CHAPITRE V : ASPECTS METHODOLOGIQUES DE LA RECHERCHE

5.1. L'univers d'enquête

Selon R. MUCCHIELLI (1975 :45), *« on appelle univers d'enquête l'ensemble du groupe humain concerné par les objectifs de l'enquête »*.
Cet univers est ici constitué par les étudiants finalistes de l'Université du Burundi et ceux des universités privées à savoir : l'Université Lumière de Bujumbura et Université du Lac Tanganyika.

5.2. La population parente

Par définition, la population parente est, d'après RONGERE, P. (1971 : 51) *« ce nombre total des « unités » ou « individus » qui peuvent entrer dans le champ d'enquête et parmi lesquels sera choisi l'échantillon »*

La population parente sera constituée par les étudiants finalistes de l'université du Burundi en droit, en Sciences Economiques et Administratives (Gestion et Administration) et des étudiants finalistes des universités privées de Bujumbura à savoir l'Université Lumière de Bujumbura en Droit et en Gestion et Administration ; l'Université du Lac Tanganyika en Droit et en Gestion.

Pour choisir ces universités privées, nous avons établi une liste de toutes les universités privées oeuvrant en mairie de Bujumbura et nous avons fait un tirage au sort. Nous avons mis sur une table les bouts de papier sur les quels figurent les noms des différentes universités privées. Nous avons tiré systématiquement deux de ces bouts de papier correspondant à ces universités privées faisant objet de notre travail. Dans ce cas, nous pensons que les résultats issus de l'enquête pourraient être généralisés sans contraintes. Nous avons donc, à partir de cette population, construit un échantillon représentatif sur lequel a porté notre enquête.

5.3. Délimitation de l'échantillon

La délimitation de l'échantillon constitue une étape très importante car, c'est de lui que découle la crédibilité des résultats.

Pour DE LANDSHEERE, G. (1982 : 89-90), échantillonner c'est :

« choisir un nombre limité d'individus, d'objets ou d'événements dont l'observation permet de tirer des conclusions applicables à la population entière (univers) à l'intérieur de laquelle le choix a été fait »

Autrement dit, les caractéristiques d'un échantillon autorisent, quand celui-ci est bien choisi, une extrapolation à tout l'univers d'enquête. Les conclusions qui seront appliquées sur tout l'univers d'enquête découlent de l'échantillon préalablement choisi.

Pour notre cas, nous ne pouvions pas faire une étude sur tous les étudiants finalistes de l'Université du Burundi et des universités privées qui font l'objet d'étude. Nous allons interroger un groupe d'étudiants finalistes parmi les différentes universités qui va constituer notre échantillon. Nous avons donc misé sur les propos de MUCCHIELLI, R. (1973 :43) quand il précise qu'échantillonner c'est :

« limiter l'enquête au petit nombre de personnes à 1 10 ou 1/20, ou 1/200 ou 1 2000 etc qui formera l'échantillon à l'intérieur de la population de l'enquête, telle qu'elle aura été définie antérieurement. »

Puisqu'il s'agit d'une étude comparative, c'est ainsi que l'observation doit porter sur un ensemble d'éléments, d'une certaine manière comparable ; donc présentant les mêmes caractéristiques. C'est pour cela que nous avons choisi les étudiants finalistes dont les facultés qu'ils fréquentent existent partout aussi à l'Université du Burundi qu'aux universités privées.

Ce qui importe le plus, c'est la méthode d'échantillonnage. Il faut indiquer ici que le choix de la méthode appropriée dépend de la nature même de la population à étudier et l'habileté du chercheur. La méthode choisie est celle de l'échantillonnage par grappes.

A propos, voici comment CHEVRY, G.R. (1962 :187) s'exprime :

« l'échantillon par grappes permet de tirer des échantillons de certaines unités sans dresser, ni même posséder la liste (ou le fichier) des unités, lors qu'on possède la liste de certains groupes de ces unités. »

Tableau n°1 : Répartition globale de la population d'enquête selon les universités fréquentées, les Facultés et selon le sexe

Université fréquentée / Facultés	UB		ULB		ULT		TOTAL	
	M	F	M	F	M	F	M	F
Droit	26	3	71	87	73	54	170	144
Gestion et Administration	27	9	35	68	27	20	89	97
TOTAL	53	12	106	155	100	74	259	241

Tableau n°2 : Répartition globale de la population selon les variables

Sexe / Types d'université	Masculin	Féminin	Total
Publique	53	12	65
Privée	206	229	435
Total	259	241	500

Tableau n°3 : Répartition de l'échantillon selon les variables

Sexe / Types d'université	Masculin	Féminin	Total
Publique	11	3	14
Privée	21	23	44
Total	32	26	58

Tableau n°4 : Répartition de l'échantillon selon la variable « sexe »

Sexe	Effectif	%
Masculin	32	55
Féminin	26	45
Total	58	100

Tableau n°5 : Répartition de l'échantillon selon la variable « type d'université »

Types d'université	Effectif	%
Publique	14	25
Privée	44	75
Total	58	100

5.4. Instrument de recherche : Questionnaire écrit

Pour bien saisir les conditions dans lesquelles un travail scientifique a été mené, il importe de préciser la démarche méthodologique empruntée pour le réaliser. Toute chose étant égale par ailleurs, la valeur d'une méthode se mesure aux résultats qu'elle donne comme le soulignent FESTINGER, L. et KATZ, D. (1974 :4) quand ils disent :

« Quel que soit l'objet d'une recherche, la valeur des résultats dépend de celle des méthodes mises en œuvre. »

Pour notre cas, nous avons jugé bon de recourir au questionnaire auquel l'enquêté répond par écrit en remplissant le formulaire correspondant. Cet instrument nous a été intéressant pour des raisons de commodité et d'opérationnalité

Dans un premier temps, compte tenu du niveau d'instruction de notre population d'enquête, nous estimons que le questionnaire nous permettra d'interroger un nombre important de nos enquêtés, ce qui serait pratiquement difficile en utilisant la méthode d'interview par exemple.

Dans un deuxième temps, le questionnaire se prête au classement des réponses et facilite leur traitement statistique car, selon DAVAL, R. (1964 :190), le questionnaire « ... *se prête au traitement statistique avec beaucoup plus de rigueur car, le questionnaire peut être assimilé à un test auquel tous les sujets de la population sont soumis aux mêmes conditions.* »

Une autre raison qui nous a poussé de choisir le questionnaire écrit c'est la disponibilité de nos informateurs car ils gèrent leur temps comme ils veulent, chacun selon sa disponibilité saura comment s'organiser afin de répondre au questionnaire pendant leur moment libre.

5.5. Déroulement de l'enquête

5.5.1. Phase de la préenquête

Les résultats du questionnaire provisoire nous ont aidé à corriger et surtout à reformuler certaines questions qui, à première vue, étaient imprécises, ambiguës et même parfois incompréhensibles. Cela rejoint les idées de PINTO, R. et GRAWITZ, M. (1964 :819) à ce moment précis de notre démarche .

« Il convient d'insister sur la nécessité d'une pré-enquête approfondie. C'est-à-dire un essai d'enquête sur un petit nombre de sujets permettant de roder le questionnaire et se rendre compte des difficultés. »

Ainsi, nous avons distribué le questionnaire à quinze étudiants finalistes dont neuf garçons et six filles. Dans chaque catégorie, nous avons ciblé cinq fréquentant l'Université du Burundi et dix autres de l'université privée.

Cependant, cinq étudiants finalistes, à savoir un garçon et une fille de l'Université du Burundi et deux filles et un garçon de l'Université privée n'ont pas remis les questionnaires. Après avoir dépouillé les réponses fournies par les dix étudiants qui restent, nous sommes convaincu qu'il fallait reformuler certaines questions et regrouper les questions selon trois thèmes ou chapitres à savoir.

Le premier chapitre traitant l'aspiration professionnelle et information préalable sur le fonctionnement du marché du travail, couvre les questions n°1, n°2, n°8 et n°11.

Le deuxième chapitre est en rapport avec les handicaps à l'insertion professionnelle des candidats diplômés de l'université. Ce thème comprend les questions n°3, n°4, n°7, n°10, n°12, n°13 et n°14.

Le troisième parle de la perception des étudiants finalistes sur leur avenir professionnel. Ce thème comprend les questions n°5, n°6, n°9 et n°15.

5.5.2. L'enquête proprement dite

Son déroulement

L'administration du questionnaire à notre échantillon nous a permis de recueillir un éventail d'informations en rapport avec notre étude. Ces informations ont été recueillies à partir du dépouillement des questionnaires dûment remplis par les étudiants ayant répondu lors de notre enquête.

Difficultés rencontrées

Comme dans le cas de la préenquête, notre enquête a connu des difficultés dues au fait que les étudiants finalistes des universités privées ne sont pas facilement trouvables. Ils se présentent rarement aux activités académiques, ce qui nous a pris presque trois semaines pour récupérer tous les questionnaires. Enfin, parmi les réponses, certaines questions ont été sautées.

5.5.3. Le dépouillement et la méthode d'analyse des réponses

Pour analyser les réponses, chaque question était confrontée à l'une des variables afin de constater si la variable différencie les réponses ou non.

DEUXIEME PARTIE :

PRESENTATION, ANALYSE DES DONNEES ET INTERPRETATION DES RESULTATS

Cette partie est la plus importante de notre travail car, il s'agit de présenter les informations recueillies lors de notre enquête et de les interpréter en passant par l'analyse des données obtenues.

Dans cette partie, nous allons confronter notre problématique aux résultats de l'enquête C'est ici que nous allons soit confirmer, soit infirmer ou nuancer les hypothèses de travail Nous avons, pour y arriver, organisé notre analyse en quinze questions auxquelles nos enquêtés devaient répondre.
Nous avons enfin opté pour la méthode du Khi-carré afin de vérifier si les données sont statistiquement significatives ou sont dues à l'effet du hasard.

Test du Khi-carré

Le test Khi-carré est un test paramétrique qui permet de tester l'hypothèse nulle (H_0) c'est-à-dire chercher à savoir si les différences observées dans une distribution statistique sont attribuables aux fluctuations dues au hasard de l'échantillonnage ou à une cause systématique.

Autrement dit, le test du Khi-carré est une méthode qui sert à vérifier les hypotheses se rapportant à la distribution des fréquences. Ici, on veut mesurer l'écart entre deux séries de fréquences : une série de fréquences observées (fo) et une serie de fréquences théoriques attendues (ft), toutes les deux étant distribuées parmi un certain nombre de catégories.

Pour décider l'acceptation ou le rejet de l'hypothèse nulle (H_o), on lit dans les tables statistiques qui contiennent les valeurs de références. Quand le Khi-carré calcule est supérieur ou égal à la valeur tabulaire, l'hypothèse nulle est rejetée. Cela signifie que la différence constatée des échantillons ne peut pas être due au hasard. Elle est statistiquement significative et est due à la variable mise en jeu.

Dans le cas contraire, c'est-à-dire quand le khi-carré calculé est inférieur à la valeur lue dans la table, l'hypothèse nulle est acceptée. La différence observée est imputable aux fluctuations dues au hasard de l'échantillonnage.

Le Khi-carré est calculé suivant la formule :

$$\chi^2 = \frac{\sum (fo - ft)^2}{ft}$$ où fo : fréquence observée et ft : fréquence théorique

Précisons que $ft = \frac{TL \times TC}{GT}$ où TL : Total des Lignes

TC : Total des Colonnes

GT : Grand Total

Seuil de probabilité ou seuil d'erreur

Il est d'une marge d'erreurs que le chercheur se fixe. Dans tout ce que ce dernier considère comme vrai ou faux, il reconnaît que cela doit être entaché d'une certaine marge d'erreur. Dans notre travail, le seuil de probabilité choisi est égal à 0,05.

Nombre de degré de liberté

Le nombre de degré de liberté est une donnée à laquelle on recourt pour comparer le Khi-carré et la valeur critique du Khi-carré.

Il est déterminé par la formule :

L = (K – 1) (R – 1) où

K : nombre de colonnes

R : Nombre de rangées

Signalons en terminant que, lors de l'utilisation du Khi-carré, c'est le chercheur qui choisit librement le seuil d'erreur, et si l'écart est significatif, nous concluons directement sans recourir au calcul du Khi-carré que cela serait dû à l'influence d'une variable. Nous allons alors considérer pour notre travail que la différence est statistiquement significative si elle est supérieure ou égale à 10%

Il est à noter que, dans la pratique, pour qu'on utilise le Khi-carré, il faut un nombre suffisant d'observations (50 et plus) et que les fréquences théoriques des différentes classes soient d'au moins 5.

CHAPITRE VI : ASPIRATION PROFESSIONNELLE ET INFORMATION PREALABLE SUR LE FONCTIONNEMENT DU MARCHE DE TRAVAIL

6.0. Introduction

Tenant compte de la précarité de l'emploi sur le marché du travail, ce chapitre nous montre si les étudiants finalistes sont informés sur le fonctionnement du marché du travail avant la fréquentation de leurs universités. Il nous fait remarquer les aspirations professionnelles des étudiants finalistes.

Question n°1 : Avez-vous tenu compte de la situation d'emploi avant la fréquentation de votre université ?

Oui ☐ **Non** ☐

Justifiez

Tableau n°6 : Répartition globale des réponses

Réponses	Fréquences	Pourcentage
Oui	24	41,4
Non	34	58,6
Total	58	100

Il ressort de ce tableau que 41,4% des enquêtés admettent qu'ils ont tenu compte de la situation d'emploi avant la fréquentation de leur milieu de formation. Par contre 58,6% ont fréquenté de l'université sans tenir compte de la situation d'emploi. Nous constatons qu'un certain nombre d'étudiants acquièrent une formation sans qu'ils aient une information préalable concernant le fonctionnement du marché de l'emploi.Voyons maintenant si les réponses de nos enquêtés ont été influencées par les variables retenues pour notre travail.

Tableau n°7: Répartition des réponses selon la variable « sexe »

Sexe / réponses	Masculin		féminin		total	
	fo	%	fo	%	fo	%
Oui	14	43,8	10	38,5	24	41,4
Non	18	56,2	16	61,5	34	58,6
Total	32	100	26	100	58	100

Les chiffres de ce tableau montrent que 43,8% des garçons contre 38,5% des filles affirment qu'ils ont fréquenté l'université en ayant tenu compte de la situation d'emploi tandis que 56,2% des étudiants finalistes de sexe masculin contre 61,5% de ceux du sexe féminin sont d'avis contraire.

Nous allons passer pour le moment au calcul du χ^2 pour voir si les différences entre les pourcentages sont statistiquement significatives.

Tableau n°8: Calcul du Khi-carré

fo	ft	fo - ft	$(fo - ft)^2$	$\Sigma(fo - ft)^2/ft$
14	13,24	0,76	0,5776	0,0436
18	18,75	- 0,75	0,5625	0,0300
10	10,75	- 0,75	0,5625	0,0523
16	15,24	0,75	0,5625	0,0369
				0,1628

D'après les calculs, la valeur du Khi-carré calculé est égale à 0,1628. Le Khi-carré lu dans la table des valeurs critiques au degré de liberté L=1 et au seuil de probabilité p=0,05 est égale à 3,841. Nous constatons que le Khi-carré calculé est inférieur au Khi-carré lu dans la table. Pour ce, nous concluons que les différences constatées entre les pourcentages de réponses de nos enquêtés ne sont pas statistiquement significatives. La variable « sexe » n'a pas influencé les réponses de nos enquêtés. Tous les étudiants finalistes, indépendamment de leur sexe, ont la même perception sur cet item. Qu'en est- il de la variable « type d'université » ?

Tableau n°9 : Répartition des réponses selon la variable « types d'université »

Type d'université / Réponses	Publique		Privée		total	
	fo	%	fo	%	fo	%
Oui	5	35,7	19	43,2	24	41,4
Non	9	64,3	25	56,8	34	58,6
Total	14	100	44	100	58	100

En analysant ce tableau, nous constatons que 35,7% des candidats diplômés ayant fréquenté l'université publique contre 43,2% des candidats diplômés ayant fréquenté l'université privée affirment qu'ils ont fréquenté l'université en tenant compte de la situation d'emploi.

Par ailleurs, 64,3% de ces jeunes ayant fréquenté l'université publique contre 56,8% de ces derniers ayant fréquenté l'université privée ont une opinion contraire.
Cependant, le test du χ^2 nous permet de nous rassurer si les différences constatées entre les réponses de nos enquêtés sont statistiquement significatives ou non.
Ainsi, selon les calculs, nous avons abouti au χ^2 calculé qui est égal à 0,2429 ; au seuil de probabilité p=0,05 et au degré de liberté L=1. Le χ^2 lu dans la table est égal à 3,841. Puis que le χ^2 calculé est inférieur au χ^2 tabulaire, nous concluons que les différences constatées entre les pourcentages de réponses de nos enquêtés ne sont pas statistiquement significatives. La variable « type d'université » n'a pas influencé les réponses de nos enquêtés.

De ce qui précède, nous remarquons que la majorité des étudiantes ne tiennent pas compte de la situation d'emploi avant de fréquenter leurs universités respectives. Cela serait dû au fait que les filles sont actuellement et socialement considérées si on tient compte de leur rareté dans les différentes institutions. Selon elles, l'essentiel est de terminer les études et d'avoir un diplôme. A ce propos, l'un des enquêtés dit :

« Je pense non mais auparavant, j'en tenais compte mais comme je suis mal orientée, je vois que l'essentiel est de terminer les études ».

En plus, le pourcentage élevé d'étudiants finalistes fréquentant l'université publique ont fréquenté l'université sans tenir compte de la situation d'emploi. La raison serait que ces derniers étaient mal orientés. Nous savons que l'orientation s'opère au niveau du ministère ; dans beaucoup de cas, les lauréats ne sont pas consultés avant d'être orientés.
C'est ainsi que le gouvernement, via le ministère ayant l'éducation dans ses attributions, devrait mettre sur pied un programme qui consiste à former les élèves du secondaire et les étudiants de l'université conformément à la situation du marché de travail. Etant préalablement informés, ces derniers peuvent s'adapter facilement et suivre une filière en sachant l'issue de celle-ci.

Question n°2 : Avez-vous déjà une opinion sur la profession que vous allez exercer plus tard si on tient compte de la situation du marché de travail ?

Oui ☐ **Non** ☐

Justifiez

Tableau n°10 : Répartition globale des réponses

Réponses	Fréquences	Pourcentage
Oui	20	35,5
Non	38	64,5
Total	58	100

A la lecture de ce tableau, nous constatons que 35,5% des étudiants finalistes enquêtés affirment qu'ils ont déjà une opinion sur la profession qu'ils exerceront plus tard si on tient compte de la situation du marché de travail. Par contre 64,5% des nos enquêtés ont un avis contraire des précédents.

Vérifions si ces résultats peuvent être influencés par les variables que nous avons retenues.

Tableau n°11 : Répartition des réponses selon la variable « sexe »

Sexe / réponses	Masculin		Féminin		Total	
	fo	%	fo	%	fo	%
Oui	12	31,4	8	30,8	20	34,5
Non	20	68,6	18	69,2	38	65,5
Total	32	100	26	100	58	100

Les résultats de ce tableau nous montrent que 31,4% des garçons contre 30,8% des filles affirment avoir une opinion sur leur future profession si on tient compte de la situation du marché du travail. Par contre 68,6% de nos enquêtés masculins contre 69,2% de nos enquêtés féminins disent qu'ils n'ont pas une opinion sur leur future profession si on tient compte de la situation du marché de travail.

Quant au calcul du χ^2, au seuil de probabilité p=0,05 et au degré de liberté L=1, nous avons trouvé un χ^2 calculé égal à 0,2872 qui est inférieur au χ^2 lu dans la table de distribution statistique (3,841). Nous constatons que la variable « sexe » n'a pas influencé les réponses de nos enquêtés. Ainsi, les diplômés, indépendamment de leur sexe , ont une perception commune sur cet item.

Tableau n°12 : Répartition des réponses selon la variable « type d'université »

Type d'université / réponses	publique		privée		Total	
	fo	%	fo		fo	%
Oui	4	28,6	16	37,4	20	34,5
Non	10	71,4	28	62,6	38	65,5
Total	14	100	44	100	58	100

Ce tableau montre que 28,6% des candidats diplômés de l'université publique contre 37,4% des candidats diplômés ayant fréquenté les universités privées admettent qu'ils ont une opinion sur leur future profession si on tient compte de la situation du marché de travail. Par contre, 71,4% de nos enquêtés de l'université publique contre 62,6% de ceux ayant fréquenté les universités privées n'ont pas une opinion sur leur future profession en tenant compte de la situation du marché de travail.

Passons maintenant au calcul de χ^2 pour vérifier si les différences entre les pourcentages des réponses sont statistiquement significatives ou non.

Ainsi, le χ^2 calculé au seuil de probabilité p=0,05 et au degré de liberté L=1, est égal à égal 0,2833. Le χ^2 lu dans la table de distribution statistique est égal à 3,841. Nous constatons que χ^2 calculé (0,2833) est inférieur au χ^2 tabulaire (3,841). Donc, nous concluons que les différences observées ne sont pas statistiquement significatives. Ainsi, la variable « type d'université » n'a pas influencé les réponses de nos enquêtés.

D'une façon générale, tous les candidats diplômés, indépendamment de leurs universités fréquentées et de leur sexe admettent qu'ils n'ont pas déjà une opinion sur leur future profession si du moins on tient compte de la situation du marché de travail. Cela s'expliquerait par le fait que les recrutements qui se font actuellement sont dans la plupart des cas subjectifs. Même les rares offres d'emplois qui se présentent, exigent d'autres conditions qui excluent d'une manière ou d'une autre les candidats fraîchement sortis de l'université à s'insérer facilement dans le tissu professionnel.

L'un des enquêtés affirme cette opinion quand il dit :

« La situation du marché de travail est plutôt décevante, je risque de ne pas exercer ma profession. »

Question n°8 : Dans quel secteur souhaiteriez-vous être engagé ?

Privé ☐ **Public** ☐

Pourquoi ?

Tableau n°13 : Répartition globale des réponses

Réponses	Fréquences	Pourcentage
privé	41	70,7
Public	17	29,3
Total	58	100

Au regard de ce tableau ; nous remarquons que 70,7% de nos enquêtés préfèrent prester dans le secteur privé. Par contre 29,3% souhaitent être engagés dans le secteur public. Nous voyons que la majorité des répondants (70,7%) souhaitent être engagés dans le secteur privé.

Les variables retenues ont-elles une influence sur les réponses de nos enquêtés ? Vérifions variable par variable.

Tableau n°14 : Répartition des réponses selon la variable « sexe »

Sexe / réponses	Masculin		Féminin		Total	
	fo	%	fo	%	fo	%
privé	19	59,4	22	84,6	41	70,70
public	13	40,6	4	15,4	17	29,3
Total	32	100	26	100	58	100

En lisant ce tableau, les chiffres nous montrent que 59,4% des garçons contre 84,6% des filles préfèreraient être engagés dans le secteur privé. Par contre 40,6% de nos enquêtés masculins contre 15,4% de nos enquêtés féminins souhaiteraient être engagés dans le secteur public.

Nous constatons que la grande majorité de nos enquêtés ont une aspiration professionnelle dans le secteur privé. Les raisons seraient que le plus souvent, on est mieux rémunéré dans ce secteur.

Ainsi, ce service favoriserait mieux le mérite que d'autres considérations non objectives. En plus, les tests de sélection se feraient publiquement en tenant compte de la formation acquise pour être embauché ; donc on met en avant les compétences. De ce qui précède, voilà les propos de l'un de nos enquêtés :

« Parce qu'il y a un léger mieux en ce qui concerne le traitement salarial. Aussi, on favorise mieux le mérite plutôt que d'autres considérations jugées non objectives. »

Toutefois, il se remarque que l'avenir professionnel comme le stipule un de nos enquêtés, est incertain. C'est pourquoi beaucoup de gens souhaitent prester dans le secteur privé mieux organisé que le secteur public dans lequel la confiance est loin d'être espérée.

Tableau n°15 : Répartition des réponses selon la variable « type d'université »

Type d'université / réponses	publique		privée		Total	
	fo	%	fo	%	fo	%
privé	9	63,3	32	73,7	41	70,7
public	5	36,7	12	26,3	17	29,3
Total	14	100	44	100	58	100

Ce tableau nous montre que 63,6% de nos enquêtés ayant fréquenté l'université publique contre 73,7% de nos enquêtés ayant fréquenté les universités privées souhaiteraient être engagés dans le secteur privé. Par contre, 36,7% contre 27,3% de nos enquêtés respectivement selon les universités fréquentées souhaiteraient être engagés dans le secteur public.

Néanmoins, les étudiants finalistes, indépendamment de leur sexe et de leurs universités fréquentées, préféreraient être engagés dans la secteur privée. Cela serait dû au fait que la majorité des lauréats qui terminent leurs études tournent essentiellement le regard sur l'Etat, le seul grand pourvoyeur d'emploi. Le service public devient pleinement occupé alors que sa capacité d'accueil est limitée.

Aussi, à part le favoritisme qui domine ce domaine sans oublier les différentes spéculations qui font que l'accès à la profession devient difficile, les jeunes finalistes de l'université ne cessent d'être inquiets au sujet de leur future profession. Cela a fait que les candidats diplômés aient une aspiration professionnelle dans le secteur privé.

Question n°11 : D'autant plus que l'Etat est actuellement le seul grand employeur, préféreriez-vous faire les affaires personnelles sans tenir compte de votre aspiration et/ou votre qualification particulière ?

D'accord ☐ Pas d'accord ☐ Indifféren ☐

Justifiez

Tableau n°16 : Répartition globale des réponses

Réponses	Fréquences	Pourcentage
D'accord	23	39,7
Pas d'accord	25	43,1
indifférents	10	17,2
Total	58	100

Ce tableau nous montre que 39,7% de nos sujets enquêtés préféreraient se lancer dans les affaires personnelles indépendamment de leur aspiration et/ou leur qualification ; 43,1% de nos enquêtés émettent des opinions antagonistes ; 17,2% de nos enquêtés ne sont ni d'accord, ni pas d'accord à l'item. Passons maintenant à la vérification si les réponses de nos enquêtés ne varient pas en fonction des variables retenues.

Tableau n°17 : Répartition des réponses selon la variable « sexe »

Sexe / réponses	masculin		féminin		Total	
	fo	%	fo	%	fo	%
D'accord	13	40,6	10	38,5	23	39,7
Pas d'accord	16	50	9	34,6	25	43,1
Indifférent	3	9,4	7	29,6	10	17,2
Total	32	100	26	100	58	100

Il ressort de ce tableau que 40,6% des garçons contre 38,5% des filles admettent qu'ils préféreraient se lancer aux affaires personnelles peu importe leur aspiration et/ou leur qualification particulière. Par contre, 50% des répondants masculins contre 34,6% des répondants féminins ont une perception contraire des précédents. Les autres enquêtés : 9,4% (garçons) contre 29,6% (filles) n'ont pas manifesté leur position sur cet item.

Faisons maintenant le calcul du Khi-carré pour vérifier si les différences entre les pourcentages de répondants sont statistiquement significatives ou non.

Ainsi, le χ^2 calculé, au seuil de probabilité p=0,05 et au degré de liberté L=2. est égal à 3,521 qui est inférieur au χ^2 lu dans la table de distribution statistique (5,991). Nous concluons que les différences entre les pourcentages ne sont pas statistiquement significatives. Elles sont dues au hasard de l'échantillonnage. Autrement dit, la variable « sexe » n'a pas d'effet statistiquement significatif sur les perceptions des étudiants finalistes.

La non influence de cette variable serait due au fait que, pour se lancer aux affaires personnelles, on doit impérativement disposer d'un capital. Ainsi donc, certains étudiants finalistes ne disposent de moyens pour se procurer ce capital, raison pour laquelle ils préféreraient chercher d'abord un emploi en dehors de sa formation académique, qui les aiderait à satisfaire tel ou tel autre besoin et qui pourrait servir du début au lancement des affaires personnelles. Pour eux, la profession est une priorité, le reste vient après.

C'est ainsi qu'un des enquêtés de l'Université publique stipule ceci :

« Parce que, pour des affaires personnelles, il faut un capital et il n'est pas facile pour un lauréat qui n'a jamais travaillé d'avoir ce capital. »

Un autre répondant de l'université privée dit:

« Comment on peut faire des affaires personnelles alors qu'on est dans la rue ? Les affaires personnelles demandent de l'argent. Mais si les moyens nous le permettront, c'est mieux de faire des affaires personnelles plutôt que de travailler dans l'Etat. »

Cependant, malgré cela, les opinions sont divergentes face à cette situation. Ainsi, si on tient compte de la situation actuelle du marché de travail où tout le monde tend les mains au gouvernement, décrocher un emploi serait perçu comme un rêve.

Pour cette raison, d'aucuns préféreraient faire des affaires personnelles indépendamment de leur qualification.

De surcroît, ces diverses opinions nous laissent voir que l'espoir pour un avenir professionnel n'est pas grand. Les étudiants finalistes se heurtent à un dualisme conflictuel. D'une part, l'accès à l'emploi les préoccupe si du moins on considère ce qui se passe dans le tissu social. D'autre part, se lancer aux affaires personnelles requiert des moyens financiers et matériels. L'étudiant fraîchement sorti de l'université lui serait difficile d'en avoir sans avoir travaillé. Qu'en est-il de la variable « type d'université »?

Tableau n°18 : Répartition des réponses selon la variable « type d'université »

Type d'université / réponses	publique		privée		Total	
	fo	%	fo	%	fo	%
D'accord	4	28,6	19	43,2	23	39,7
Pas d'accord	8	57,1	17	38,6	25	43,1
indifférent	2	14,3	8	18,2	10	17,2
Total	14	100	44	100	58	100

De ce tableau, il transparaît que 28,6% de nos répondants de l'université publique contre 43,2% de nos répondants de l'université privée admettent qu'ils préféreraient faire leurs affaires personnelles sans tenir compte de leur aspiration et/ou leur qualification particulière. Par contre 57,1% de nos enquêtés de l'université publique contre 38,6% des universités privées ne sont pas d'accord de se lancer aux affaires personnelles. Les autres répondants qui restent : 14,3% de l'université publique contre 18,2% des universités privées sont indifférents sur cet item. Ce qui se remarque est que la grande majorité de nos enquêtés (57,1%) de l'université publique ne préfèrent pas faire les affaires personnelles. Cela serait dû peut-être au fait que la seule unique université publique dont la formation qui y est dispensée, combien classique, disent-ils, n'incitent guère les lauréats y ressortissant à la création des emplois.

A ce propos, un de nos répondants affirme ce qui suit :

> *« Tenant compte de la situation actuelle, quand on n'est pas embauché dans le secteur qui cadre avec ma formation académique, on préférerait faire des affaires personnelles ou exercer d'autres fonctions qui ne sont pas de mon domaine au lieu de rester les bras croisés. »*

En ce qui concerne le pourcentage élevé (43,2%) des réponses des candidats diplômés issus des universités privées qui préféreraient faire leurs affaires personnelles, cela s'expliquerait par le fait que ces derniers sont suffisamment outillés par le biais de leur formation qui serait adaptée aux réalités du monde moderne et qui les susciterait à créer leurs propres emplois. Nous pensons que leur qualification les amènerait à être embauché facilement.

Ainsi, voilà les propos de nos enquêtés :

« Parce qu'on n'a pas l'espoir d'être embauché par l'Etat et le salaire est minime, ma qualification est quoi si elle ne peut pas m'aider à me procurer ce dont j'ai besoin ? Donc, je préfère prendre d'autres aspirations. »

L'autre enquêté concrétise cette idée quand il dit :

« Parce que le seul moyen de sortir dans cette situation, c'est la création de l'emploi, si non tout le monde ne peut pas trouver de l'emploi dans le secteur public. »

D'une façon générale, les candidats diplômés, indépendamment de leur sexe et de leurs universités fréquentées, ont des perceptions communes sur leur avenir professionnel. Certains sont d'avis favorable pour se lancer aux affaires personnelles si on tient compte de la situation actuelle du marché de travail.
Ces inquiétudes posées dues à la précarité d'emploi pousseraient les étudiants finalistes d'embrasser d'autres domaines.

D'autres ont des opinions contraires ; ils mettent en avant la stabilité professionnelle et le renforcement de leurs performances acquises sur le banc de l'école. Bon gré malgré, la barrière serait d'avoir un emploi.

Conclusion du chapitre

Les résultats de ce chapitre montrent que les candidats diplômés ne tiennent pas compte de la situation d'emploi avant la fréquentation de leurs universités. Nous avons constaté que, par rapport aux étudiants finalistes de l'Université publique, les chiffres montrent que les étudiants finalistes fréquentant les universités privées tiennent compte de la situation d'emploi avant la fréquentation de leur université.

Nous avons remarqué que ce phénomène serait lié au système d'orientation qui ne considère pas les mérites des lauréats. Les étudiants fréquentant les universités privées ne se heurtent pas à ce handicap puisqu'ils embrassent une filière choisie librement se trouvant dans telle ou telle autre université privée.

En plus, nous avons constaté que les étudiants finalistes tant de l'université publique que ceux des universités privées, admettent qu'ils n'ont pas déjà une opinion sur leur future profession en tenant compte de la situation du marché de travail.
Les différents propos des enquêtés ont montré que l'avenir professionnel est perçu d'une façon pessimiste. Tout le monde est d'accord que le favoritisme ainsi que les manipulations et les spéculations qui se remarquent lors de recrutements sont beaucoup privilégiées.

Concernant l'aspiration professionnelle, les résultats nous ont montré que le secteur privé prime sur le secteur public. Les raisons avancées sont entre autres le salaire qui est minime dans le secteur public ainsi que l'injustice sociale et la non transparence dans les recrutements. Cela est aussi confirmé dans la mesure où les étudiants finalistes, indépendamment de leur sexe et de leurs universités fréquentées préfèrent faire leurs affaires personnelles. Les moyens financiers constituent un handicap majeur pour y arriver.

Ainsi donc, nous comprenons que les étudiants finalistes se heurtent à un double conflit. D'une part, le problème lié à l'insertion professionnelle alors que nous savons que c'est évidemment l'embauche qui détermine l'avenir. D'autre part, les moyens financiers constituent un défis fondamental pour se livrer aux affaires personnelles. Ces étudiants se trouvent entre le marteau et l'enclume. Tout ce qui précède nous amène à nous situer dans le temps et dans l'espace de l'état actuel en matière d'emploi. Face à ces contraintes, nous pouvons déduire que l'avenir professionnel des jeunes étudiants finalistes est incertain.

Face à cela, le chapitre suivant parle des handicaps à l'insertion professionnelle des candidats diplômés de l'université.

CHAPITRE VII : HANDICAPS A L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES CANDIDATS DIPLOMES DE L'UNIVERSITE

7.0. Introduction

Ce chapitre nous montre ce qui est important pour obtenir l'emploi. Les défis imposés sur le marché du travail sont nombreux ; ici nous allons voir les handicaps qui entravent les jeunes à s'insérer aisément dans le tissu professionnel.

Question n°3 : Qu'est-ce qui est important pour trouver un emploi à la fin de vos études ?

- **Relations personnelles (parents, familles, amis)** ☐
- **Présentation d'un diplôme** ☐
- **Chances** ☐
- **Autres réponses** ☐

Tableau n°19 : Répartition globale des réponses

Réponses	Fréquences	Pourcentage
Relations personnelles	12	20,7
Présentation d'un diplôme	20	34,5
Chances	10	17,2
Autres réponses	16	27,6
Total	58	100

Les chiffres issus de ce tableau nous montrent que 20,7% de nos enquêtés admettent que pour avoir un emploi à la fin de leurs études, l'important est les relations personnelles. Donc l'influence des parents, des amis, de la famille et d'autres affinités.34,5% de nos enquêtés privilégient la présentation du diplôme. 17,2% de nos interrogés admettent que les chances interviennent aussi pour trouver un emploi.27,6% des répondants ont évoqué d'autres voies qui pourraient être efficaces pour trouver l'emploi. Voyons si la variable « sexe » influence sur les réponses de nos enquêtés.

Tableau n°20: Répartition des réponses selon la variable « sexe »

Sexe / réponses	Masculin		Féminin		Total	
	fo	%	fo	%	fo	%
Relations personnelles	4	12,5	8	31	12	20,17
Présentation du diplôme	10	31,3	10	38,5	20	34,5
Chances	8	25	2	7,7	10	17,2
Autres réponses	10	31,3	6	23,1	16	27,6
Total	32	100	26	100	58	100

A la lumière de ce tableau, nous remarquons que 12,5% de nos sujets masculins enquêtés contre 31% de nos enquêtés féminins affirment que l'important est d'avoir les relations personnelles pour avoir un emploi. 31,3% des garçons contre 38,5% des filles admettent que la présentation du diplôme pour avoir un emploi s'avère plus nécessaire. 25% des sujets masculins contre 7,7% de nos enquêtés féminins admettent que les chances sont plus importantes pour trouver un emploi. Enfin, 31,3% de nos enquêtés masculins contre 23,1% de nos enquêtés féminins ont fourni les autres réponses. Les réponses émises souvent révèlent que la corruption ainsi que le favoritisme sont surtout privilégiés pour trouver un emploi à la fin de leurs études.

Faisons le calcul du χ^2 pour vérifier si les différences constatées entre les pourcentages des réponses sont statistiquement significatives. Ainsi, au seuil de probabilité p=0,05 et au degré de liberté L=3, le χ^2 calculé est égal à 6,13 qui est inférieur au χ^2 lu dans la table de distribution statistique (7,815). Nous concluons que les différences constatées entre les pourcentages de réponses ne sont pas statistiquement significatives. Donc, la variable « sexe » n'a pas influencé les réponses de nos enquêtés. Tous les étudiants finalistes, indépendamment de leur sexe, ont des opinions partagées sur cet item.

Tableau n°21: Répartition des réponses selon la variable « sexe »

Type d'université / réponses	publique		privée		Total	
	fo	%	fo	%	fo	%
Relations personnelles	4	28,6	8	18,2	12	20,17
Présentation du diplôme	6	42,9	14	31,8	20	34,5
Chances	1	7,1	9	20,5	10	17,2
Autres réponses	3	21,4	13	29,5	16	27,6
Total	14	100	26	100	58	100

Les résultats, après la lecture de ce tableau, nous montrent que 28,6% des répondants de l'université publique contre 18,2% de répondants des universités privées admettent que les relations personnelles sont plus favorisées pour trouver un emploi à la fin de leurs études. 42,9% de nos enquêtés de l'université publique contre 31.8% de nos enquêtés des universités privées déclarent que la présentation du diplôme pour trouver un emploi est importante. 7,1% fréquentant l'université publique contre 20,5% fréquentant les universités privées affirment que les chances sont importantes pour trouver un emploi. Enfin, 21,4% des enquêtés issus de l'université publique contre 29,5% des enquêtés ressortissant des universités privées ont une autre perception sur cet item.

Quant au calcul du χ^2, au seuil de probabilité p=0,05 et au degré de liberté L=3, nous avons trouvé le χ^2 calculé qui est égal à 2,283 inférieur au χ^2 tabulaire (7,815). Nous concluons que les différences entre les pourcentages des réponses ne sont pas statistiquement significatives. Donc, la variable « type d'université » n'a pas influencé les réponses de nos enquêtés. Les étudiants finalistes indépendamment de leurs universités fréquentées, ont la même perception sur cet item.

Toutefois, tous les étudiants finalistes, indépendamment de leur sexe et de leurs universités fréquentées, ont la même perception sur ce qui est important pour trouver un emploi à la fin de leurs études. Certains admettent que la présentation du diplôme doit être incontournable pour trouver un emploi. D'autres par contre, la corruption et d'autres tricheries comme le favoritisme basé sur les relations personnelles et les partis politiques sont d'importance capitale pour être embauché.

Face à cela, l'unique solution à apporter pour juguler les tricheries qui s'observent sur le marché du travail est la création de l'emploi et la gestion efficace et transparente du peu d'emplois disponibles.

A ce propos, selon le rapport « Quelles alternatives pour les jeunes burundais (2010 : 19), un des participants dit :

«Il faut d'abord des mécanismes adaptés pour gérer le peu d'emplois disponibles dans la transparence. »

Question n°4 : La plupart des lauréats de votre faculté, les premiers emplois s'obtiennent par :

- **Test de sélection** ☐
- **Essai professionnel** ☐
- **Présentation du diplôme** ☐
- **Autres moyens** ☐

Tableau n°22 : Répartition globale des réponses

Réponses	Fréquences	Pourcentage
Test de sélection	8	17,3
Essai professionnel	4	3,4
Présentation du diplôme	16	27,6
Autres moyens	30	51,7
Total	58	100

A travers les résultats du tableau, nous remarquons que 17,3% de nos enquêtés admettent que les premiers emplois s'obtiennent souvent par le biais des tests de sélection. 3,4% de nos enquêtés précisent que les premiers emplois s'obtiennent par l'essai professionnel ; 27,6% de nos enquêtés affirment que la plupart des lauréats de leurs facultés présentent des diplômes pour décrocher les premiers emplois. Enfin, 51,7% de nos enquêtés utilisent d'autres moyens pour obtenir les premiers emplois.

Tableau n°23 : Répartition des réponses selon la variable « sexe »

Sexe / réponses	Masculin		Féminin		Total	
	fo	%	fo	%	fo	%
Tests de sélection	5	15,6	3	11,5	8	17,3
Essai professionnel	3	9,4	1	3,8	4	3,4
Présentation du diplôme	7	21,9	9	34,6	16	27,6
Autres moyens	17	53,1	13	50,0	30	51,7
Total	32	100	26	100	58	100

Les résultats de ce tableau montrent que 15,6% des garçons contre 11,5% des filles admettent que les premiers emplois s'obtiennent par le test de sélection. 9,4% de nos enquêtés masculins contre 3,8% de nos enquêtés féminins affirment que l'essai professionnel est important pour obtenir les premiers emplois.

21,9% des sujets masculins enquêtés contre 34,6% des sujets féminins enquêtés déclarent que les lauréats de leurs facultés présentent du diplôme.
Enfin, 53,1% des garçons contre 50,0% des filles précisent les autres moyens mis en œuvre pour obtenir les premiers emplois.

D'après les calculs, au seuil de probabilité p=0,05 et au degré de liberté L=3, le χ^2 calculé est égal à 2,6814 inférieur au χ^2 lu dans la table de distribution (7,815). Nous concluons que les différences constatées entre les pourcentages des réponses ne sont pas statistiquement significatives. La variable « sexe » n'a pas influencé les réponses de nos enquêtés.

Tableau n°24 : Répartition des réponses selon la variable « type d'université»

Type d'université / réponses	Publique		Privée		Total	
	fo	%	fo	%	fo	%
Tests de sélection	2	14,3	6	13,6	8	17,3
Essai professionnel	1	7,1	3	6,8	4	3,4
Présentation du diplôme	4	28,6	12	27,3	16	27,6
Autres moyens	7	50	23	52,3	30	51,7
Total	14	100	44	100	58	100

En analysant ce tableau, nous constatons que les réponses fournies par nos enquêtés sur cet item ne seraient pas influencées par la variable « type d'université » car les résultats sont presque équilibrés.

Ainsi, tous les étudiants finalistes, indépendamment de leur sexe et de leurs universités fréquentées, ont une même perception sur les voies empruntées pour trouver les premiers emplois.
Néanmoins, la majorité de nos enquêtés affirment que les lauréats de leurs facultés obtiennent souvent les premiers emplois par d'autres moyens. Nous pensons que ces derniers seraient le favoritisme et autres tricheries utilisées pour être embauché (corruption, relations personnelles, etc...)
Cette tendance prononcée fait inquiéter les jeunes étudiants finalistes sur leur future profession d'autant plus que les mécanismes appropriés pour éradiquer ce fléau ne sont pas concrètement manifestes.

Question n°7 : Vous avez connu des lauréats en quête d'emploi, combien d'années ont-ils attendu ?

Une année ☐ **Deux années** ☐ **Plus** ☐

Tableau n°25 : Répartition globale des réponses

Réponses	Fréquences	Pourcentage
Une année	6	10,3
Deux années	4	6,9
Plus	48	82,8
Total	58	100

A travers ce tableau, nous constatons d'une façon globale, que la majorité de nos enquêtés 82,8% déclarent avoir connu des lauréats qui ont attendu un emploi plus de deux ans alors que la minorité des répondants (17,2%) admettent que les lauréats attendent entre une année et deux années pour avoir un job.

Avant de tirer toute conclusion, vérifions si les réponses sont en fonction des variables considérées. Commençons tout d'abord par la variable « sexe ».

Tableau n°26 : Répartition des réponses selon la variable « sexe »

Sexe / réponses	Masculin		Féminin		Total	
	fo	%	fo	%	fo	%
Une année	4	12,5	2	7,7	6	10,3
Deux années	2	6,3	2	7,7	4	6,9
Plus	26	81,2	22	84,6	48	82,8
Total	32	100	26	100	58	100

Les chiffres de ce tableau nous indiquent que 12,5% des répondants de sexe masculin contre 7,7% des répondants de sexe féminin déclarent que les lauréats attendent une année pour être embauchés. 6,3% de nos enquêtés masculins contre 7,7% des répondants de sexe féminin affirment que les lauréats attendent deux années pour trouver l'emploi. Enfin, 81,2% des garçons contre 84,6% des filles admettent que les lauréats attendent plus de deux années pour avoir un emploi.

Passons au calcul du χ^2 pour vérifier si la variable « sexe » a une influence sur les réponses de nos enquêtés.

Au seuil de probabilité p=0,05 et au degré de liberté L=2, le χ^2 calculé est égal à 1,423 inférieur au χ^2 tabulaire (5,99). Nous concluons que les différences constatées entre les pourcentages des réponses ne sont pas statistiquement significatives. Donc, la variable « sexe » n'a pas d'influence sur les réponses de nos enquêtés.

Qu'en est-il de la variable « type d'université » ?

Tableau n°27 : Répartition des réponses selon la variable « type d'université»

Type d'université / Réponses	Publique		Privée		Total	
	fo	%	fo	%	fo	%
Une année	1	7,2	5	11,3	6	10,3
Deux années	3	21,4	1	2,3	4	6,9
Plus	10	71,4	38	86,4	48	82,8
Total	14	100	44	100	58	100

D'après les résultats lus dans le tableau, nous constatons que 7,2% de nos enquêtés issus de l'université publique contre 11,3% de nos enquêtés ayant fréquenté les universités privées admettent que les lauréats attendent une année pour avoir l'emploi. 21,4% des répondants de l'université publique contre 2,3 des répondants des universités privées affirment que les lauréats de leurs facultés attendent deux années pour avoir du travail. 71,4% des enquêtés de l'université publique contre 86,4% des enquêtés des universités privées précisent que les lauréats attendent plus de deux années pour avoir l'emploi.

D'après les calculs, nous avons trouvé que le χ^2 calculé, au seuil de probabilité p=0,05 et au degré de liberté L=2, est égal à 6,180 qui est supérieur au χ^2 tabulaire (5,99). Nous concluons que les différences constatées entre les pourcentages des réponses sont statistiquement significatives. La variable « type d'université » a influencé les réponses de nos répondants. Cette influence serait due au fait que le nombre des lauréats qui terminent leurs études s'accroît d'années en années. Cette croissance accélérée ne permet pas aux employeurs de gérer le peu de postes disponibles sur le marché du travail.

C'est ainsi que NTUNGWANAYO J. (1995 : 19) précise à ce propos :

« ...l'accélération des effectifs universitaires accroît la demande de l'emploi dans certains secteurs d'activités et pour certaines qualifications sur le marché de l'emploi. Cette demande excessive engendre des espoirs qui ne peuvent qu'être déçus lorsque la croissance du nombre d'emplois n'est plus au rendez-vous. »

Question n°10 : Les lauréats de votre faculté sont-ils sollicités sur le marché du travail ?

Oui ☐ **Non** ☐

Justifiez

Tableau n°28: Répartition globale des réponses

Réponses	Fréquences	Pourcentage
Oui	11	19
Non	47	81
Total	58	100

Il ressort de ce tableau que 19% de nos enquêtés affirment que les lauréats de leurs facultés sont sollicités sur le marché du travail. Par contre 81% de nos enquêtés ont une perception contraire.

Tableau n°29 : Répartition des réponses selon la variable « sexe »

Sexe / réponses	Masculin		Féminin		Total	
	fo	%	fo	%	fo	%
Oui	7	21,9	4	15,4	11	19
Non	25	78,1	22	84,6	47	81
Total	32	100	26	100	58	100

A la lumière de ce tableau, nous constatons que 21,9% de nos enquêtés masculins contre 15,4 de nos enquêtés féminins admettent que les lauréats de leurs facultés sont sollicités sur le marché du travail.

Par ailleurs, 78,1% des garçons contre 84,6% des filles disent que les lauréats de leurs facultés ne sont pas sollicités sur le marché du travail.

Au seuil de probabilité p=0,05 et au degré de liberté L=1, le χ^2 calculé est égal à 0.,3964 inférieur au χ^2 lu dans la table de distribution statistique (3,841). Nous concluons que les différences constatées entre les pourcentages des réponses ne sont pas statistiquement significatives. La variable « sexe » n'a pas d'influence sur les réponses de nos répondants.

Tableau n°30 : Répartition des réponses selon la variable « type d'université »

Type d'université / réponses	publique		privée		Total	
	fo	%	fo	%	fo	%
Oui	3	21,4	8	18,2	11	19
Non	11	78,6	36	81,8	47	81
Total	14	100	44	100	58	100

Ce tableau nous montre que 21,4% de nos enquêtés en provenance de l'université publique contre 18,2 des enquêtés issus des universités privées admettent que les lauréats de leurs facultés sont sollicités sur le marché du travail. Par contre 78,6% de nos enquêtés de l'université publique contre 81,8% de nos enquêtés des universités privées sont d'avis contraire sur cet item.

Selon l'analyse des résultats, nous concluons que la variable retenue n'a pas d'influence sur les réponses de nos enquêtés. La raison serait que les résultats sont en peu équilibrés.

Nous estimons que tous les étudiants, indépendamment de leur sexe et de leurs universités fréquentées, ont une même perception sur cet item.

La grande majorité de nos enquêtés, indépendamment des variables retenues, affirment que les lauréats de leurs facultés ne sont pas sollicités sur le marché du travail. Nous pensons que l'explication serait que qu'il y a actuellement l'augmentation des universités privées avec les facultés qu'ils fréquentent. Normalement, les postes offerts à ces lauréats sont extrêmement réduits alors que leur nombre croît de temps en temps.

Nous sommes de même avis que nos enquêtés quand ils affirment :

« Parce qu'il y a beaucoup de lauréats qui ont terminé notre faculté dans les universités publique et privées et tous veulent trouver de l'emploi. »

Un autre précise :

« Actuellement, ils ne sont pas sollicités à cause de l'augmentation des universités privées avec faculté de Droit. Les postes qui leurs sont destinés sont extrêmement réduits alors qu'ils sont nombreux. »

Nous pouvons signaler que l'inadéquation entre la formation et l'emploi est un handicap à l'insertion professionnelle de lauréats de l'université. La mise sur pied des organes compétents en matière de planification de l'éducation à tous les niveaux en l'adaptant aux besoins du pays et en mettant en relation avec le monde des entreprises, serait une bonne solution pour apporter remède à cette situation.

Question n°12 : Accepteriez-vous le premier emploi même si il ne correspondait pas à votre cursus de formation ?

D'accord ☐ **Pas d'accord** ☐ **indifférent** ☐

Justifiez

Tableau n°31 : Répartition globale des réponses

Réponses	Fréquences	Pourcentage
D'accord	40	70
Pas d'accord	13	22,4
indifférents	5	8,6
Total	58	100

Le tableau ci-dessus nous montre que 70% des répondants accepteraient le premier emploi même s'il ne correspondait pas à leur formation. 22,4% de nos enquêtés ont des opinions contraires. 8,6% de nos enquêtés se montrent indifférents à cet item. Vérifions si les réponses fournies par nos enquêtés varient en fonction des variables retenues.

Tableau n°32: Répartition des réponses selon la variable « sexe »

Sexe / réponses	masculin		féminin		Total	
	fo	%	fo	%	fo	%
D'accord	19	59,4	21	80,8	40	70
Pas d'accord	9	28,1	4	15,4	13	22,4
Indifférent	4	12,5	1	3,8	5	8,6
Total	32	100	26	100	58	100

Au regard de ce tableau, les résultats nous montrent que 59,4% des garçons contre 80,8% des filles affirment qu'ils accepteraient le premier emploi même s'il ne cadre pas avec leur formation. 28,1% de nos enquêtés masculins contre 15,4% de nos enquêtés féminins n'accepteraient pas le premier emploi s'il ne correspondait pas à leur cursus académique. Enfin, 12,5% des sujets enquêtés masculins contre 3,8% des sujets enquêtés féminins sont indifférents sur cet item.

A travers les résultas, nous concluons que les différences constatées entre les pourcentage des réponses sont statistiquement significatives. Donc la variable « sexe » influe sur les réponses de nos enquêtés. L'influence de cette variable serait due au fait que les étudiants qui viennent de terminer les études s'accusent de la pauvreté ; raison pour laquelle ils accepteraient le premier emploi en vue de chercher les moyens de subsistance.

Deuxièmement, ils croient que le premier emploi même s'il ne cadre pas avec leur formation ouvre les horizons. En plus, nous n'oublions pas de préciser que la situation professionnelle est actuellement inquiétante tant dans le secteur public que dans le secteur privé. Le premier emploi leur facilite d'attendre un emploi de leur domaine de formation.

De ce qui précède, les propos de l'un de nos enquêtés montrent clairement pourquoi ils accepteraient le premier emploi même s'il ne correspondait pas à leur cursus de formation quand il dit :

« J'accepterais le premier emploi même s'il ne correspondait à mon cursus de formation car c'est le premier emploi qui ouvre les horizon. Le premier emploi procure également les moyens de survie et avec le temps, les choses peuvent évoluer positivement pour enfin se trouver dans une situation professionnelle meilleure que la première. »

Tableau n°33 : Répartition des réponses selon la variable « type d'université »

Type d'université / réponses	publique		privée		Total	
	fo	%	fo	%	fo	%
D'accord	9	64,3	31	70,5	40	70
Pas d'accord	4	28,6	9	20,5	13	22,4
indifférent	1	7,1	4	9	5	8,6
Total	14	100	44	100	58	100

En lisant les résultats de ce tableau, nous constatons que 64,3% de nos enquêtés de l'université publique contre 70,5% de nos enquêtés des universités privées affirment qu'ils accepteraient le premier emploi même s'il ne correspondait pas avec leur cursus de formation. 28,6% des enquêtés issus de l'université publique contre 20,5% des enquêtés issus des universités privées ont une opinion contraire. Les autres sont indifférents à cet item c'est-à-dire 7,1% des répondants de l'université publique contre 9% des répondants des universités privées.

Au seuil de probabilité p=0,05 et au degré de liberté L=2, le χ^2 calculé est égal à 1,798 inférieur au χ^2 tabulaire (5,99). Nous constatons que les différences constatées entre les pourcentages des répondants ne sont pas statistiquement significatives. La variable « type d'université » n'a pas influencé les réponses des enquêtés. Tous les candidats diplômés, indépendamment de leurs universités fréquentées, ont une même perception sur cet item.

Question n°13 : La situation du marché de l'emploi vous garantit :

- *un emploi stable* ☐ **- *un emploi précaire*** ☐

Tableau n°34: Répartition globale des réponses

Réponses	Fréquences	Pourcentage
Un emploi stable	7	12,1
Un emploi précaire	51	87,9
Total	58	100

Ce tableau nous montre que 12,1% de nos enquêtés affirment qu'ils sont garantis pour un emploi stable en tenant compte de la situation du marché de l'emploi. Par contre, 87,9% de nos enquêtés admettent que la situation du marché de l'emploi les garantit un emploi précaire. Vérifions si les variables retenues exercent une influence sur les réponses des répondants.

Tableau n°35 : Répartition des réponses selon la variable « sexe »

Sexe / réponses	Masculin		Féminin		Total	
	fo	%	fo	%	fo	%
Un emploi stable	5	15,6	2	7,7	7	12,1
Un emploi précaire	27	84,4	24	92,3	51	87,9
Total	32	100	26	100	58	100

Il ressort de ce tableau que 15,6% de nos enquêtés masculins contre 7,7% de nos enquêtés féminins affirment que la situation du marché du travail les garantit un emploi stable. Par contre, 84,4% de nos enquêtés masculins contre 92,3 de nos enquêtés féminins admettent que la situation du marché de l'emploi les garantit un emploi précaire. Au seuil de probabilité p=0,05 et au degré de liberté L=1, le χ^2 calculé est égal à 0,8466 inférieur au χ^2 tabulaire (3,841). Nous concluons que les différences constatées ne sont pas statistiquement significatives. La variable mise en jeu n'a pas influencé les réponses de nos enquêtés.

Tableau n°36: Répartition des réponses selon la variable « type d'université »

Type d'université / réponses	publique		privée		Total	
	fo	%	fo	%	fo	%
Un emploi stable	4	28,6	3	6,8	7	12,1
Un emploi précaire	10	71,4	41	93,2	51	87,9
Total	14	100	44	100	58	100

A la lumière de ce tableau, nous constatons que 28,6% de nos enquêtés ayant fréquenté l'université publique contre 6,8% de nos enquêtés issus des universités privées admettent que la situation du marché de l'emploi les garantit un emploi stable. Par contre, 71,4% de nos enquêtés de l'université publique contre 93,2% de nos enquêtés des universités privées perçoivent que la situation du marché de l'emploi les garantit un emploi précaire.

Les résultats issus de ce tableau nous font remarquer que les différences entre les pourcentage des réponses sont statistiquement significatives. Donc, la variable retenue a influencé les réponses de nos enquêtés.
Tous les étudiants finalistes, indépendamment de leurs universités fréquentées, perçoivent, à un pourcentage considérable, que la situation du marché de l'emploi les garantit un emploi précaire.

Cependant, nous estimons que l'Etat actuel du marché de l'emploi est critiquable. Les raisons seraient que, en premier lieu, il y a peu d'emplois alors que la demande est forte suite à une abondance massive des lauréats qui terminent d'années en années.

Ensuite, les étudiants finalistes ne cessent de s'inquiéter sur le chômage qui affecte les aînés qui ont terminé avant eux mais qui n'ont pas encore eu de l'emploi. Enfin, la perception des étudiants finalistes serait due au fait que les recrutements qui s'opèrent souvent dans les secteurs public et privé ne les tranquillisent pas. Les étudiants finalistes deviendraient des bouc émissaires et nous comprenons que leur insertion professionnelle n'est pas facile.

Question n°14 : Gagner le prestige social, c'est ce qui est plus important peu importe le temps attendu pour accéder au premier emploi ?

D'accord ☐ **Pas d'accord** ☐ **Indifférent** ☐

Justifiez

Tableau n°37 : Répartition globale des réponses

Réponses	Fréquences	Pourcentage
D'accord	20	34,5
Pas d'accord	33	56,9
indifférents	5	8,6
Total	58	100

De ce tableau, nous constatons que 34,5% de nos enquêtés admettent que l'important est de gagner le prestige social peu importe le temps attendu pour accéder au premier emploi. Par contre 56,9% de nos enquêtés sont contre cette opinion. Les autres qui restent, soit 8,6% de nos enquêtés ne sont ni d'accord, ni pas d'accord. Ils sont indifférents face à cet item. Vérifions variable par variable si les réponses fournies par nos enquêtés sont en fonction des variables mises en jeu.

Tableau n°38: Répartition des réponses selon la variable « sexe »

Sexe / réponses	masculin		féminin		Total	
	fo	%	fo	%	fo	%
D'accord	11	34,4	9	34,6	20	34,5
Pas d'accord	18	56,3	15	57,7	33	56,9
Indifférent	3	9,4	2	7,7	5	8,6
Total	32	100	26	100	58	100

Les résultats de ce tableau montrent que 34,4% de nos enquêtés masculins contre 34,6% de nos enquêtés féminins affirment que l'important est de gagner le prestige social peu importe le temps attendu pour accéder au premier emploi.

56,3% des garçons contre 57,7% des filles perçoivent négativement cet item. 9,4% des répondants de sexe masculin contre 7,7% des répondants de sexe féminin sont indifférents sur l'importance mise en jeu peu importe le temps attendu pour accéder au premier emploi. Nous constatons que les résultats sont presque équilibrés. Nous concluons que les différences observées ne sont pas statistiquement significatives. La variable sexe n'a pas influencé les réponses de nos enquêtés.

Tableau n°39 : Répartition des réponses selon la variable « type d'université »

Type d'université / réponses	publique		privée		Total	
	fo	%	fo	%	fo	%
D'accord	4	28,6	16	36,4	20	34,5
Pas d'accord	8	57,1	25	56,8	33	56,9
indifférent	2	14,3	3	6,8	5	8,6
Total	14	100	44	100	58	100

Ce tableau montre que 28,6% de nos enquêtés de l'université publique contre 36,4% de nos enquêtés des universités privées sont d'avis favorable sur l'importance mise en jeu sans tenir compte du temps attendu pour accéder au premier emploi. 57,1% des enquêtés de l'université publique contre 56,8% des universités privées déclarent que gagner le prestige social n'est pas important peu importe le temps attendu pour accéder au premier emploi. Enfin, les autres qui restent 14,3% des enquêtés de l'université publique contre 6,8% des universités privées sont indifférents sur l'importance privilégiée peu importe le temps attendu pour accéder au premier emploi.

Après les calculs du χ^2, nous avons trouvé que le χ^2 calculé, au degré de liberté L=2 et au seuil de probabilité p=0,05, est égal à 0,8529 inférieur au χ^2 tabulaire (5,991). Nous concluons que les différences constatées ne sont pas statistiquement significatives. La variable retenue n'a pas influencé les réponses de nos enquêtés.

D'une façon générale, nous remarquons que tous les candidats diplômés, indépendamment de leur sexe et des universités qu'ils ont fréquentées, ont une perception commune sur cet item. La majorité de nos enquêtés répondent que le fait de gagner le prestige n'est pas important, peu importe le temps attendu pour accéder au premier emploi. Cela serait dû au fait qu'on ne peut pas avoir du prestige sans avoir le travail.

Compte tenu des situations déjà évoquées en rapport avec la précarité d'emplois sur le marché du travail, il serait inconvenable d'attendre un certain nombre d'années sans espoir qu'on n'aura un emploi. L'attente prolongée ne signifie pas avoir un emploi prestigieux. L'important est d'avoir l'emploi pour gagner la vie et pour se procurer des moyens de subsistance.

Cet avis est concrétisé par l'un de nos enquêtés quand il dit :

« Dans le monde capitaliste, le prestige social est strictement lié au prestige économique. Tu n'as rien, tu n'es rien. »

Nous remarquons que les étudiants finalistes craignent toujours du chômage qui pourrait les frapper. Ce sont surtout ces derniers qui sont les plus touchés que les autres par ce fléau.

En parlant du chômage qui se trouve chez les jeunes, Martin CARNOY (1977 : 22) précise:

« Enfin, il faut reconnaître qu'un pourcentage important du chômage se trouve chez les jeunes, ce qui agit fortement sur notre estimation de relation entre les études et le chômage, puis que les jeunes sont plus instruits que les membres plus âgés de la population active. »

Nous ne pouvons pas ignorer que cette abondance des jeunes finalistes est due à la prolifération des universités privées qui sont actuellement créées. En conséquence, peu de jeunes fraîchement sortis de l'université sont embauchés. Ainsi, leur insertion professionnelle requiert une certaine patience sans espoir même qu'ils vont être engagés.

A cette situation, NIJIMBERE, G. (2005 :13) précise :

« La faible capacité d'embauche des finalistes diplômés de l'université ne permet pas une meilleure insertion des étudiants dans leur vie professionnelle. »

Conclusion du chapitre

Les résultats de ce chapitre montrent que tous les candidats diplômés, indépendamment de leur sexe et de leurs universités fréquentées, ont une perception négative sur leur insertion professionnelle.

En effet, la plupart des étudiants finalistes admettent que l'emploi est souvent octroyé en ne considérant que les relations personnelles et d'autres formes de tricheries comme la corruption, militer dans les partis politiques, etc. Ils sont d'accord que la discrimination à l'égard des jeunes en matière d'emploi est manifeste. Le fait d'attendre aussi plusieurs années pour être embauché fait inquiéter les jeunes sur leur avenir professionnel. Ils ont remarqué qu'ils souhaiteraient avoir le premier emploi même s'il ne correspondait pas à leur cursus de formation. Ils n'ont pas tardé à signaler que les lauréats de leurs facultés ne sont pas sollicités sur le marché du travail. Pour ces jeunes étudiants, l'état actuel de la situation d'emploi les garantit un emploi précaire.
Nous avons remarqué que les handicaps à l'insertion professionnelle seraient le problème de l'adéquation entre la formation et l'emploi, la compression des emplois publics et la pénurie des emplois du secteur privé et la gestion controversée du marché du travail.

Toutefois, de prime abord, le passage de l'école à l'emploi constitue un véritable parcours du combat pour le jeune burundais en général et de l'étudiant finaliste en particulier.

Ensuite, le marché du travail structuré dominé par la part de l'emploi public est en compression prononcée suite à la guerre civile et à la nouvelle orientation politique du pays consistant à réduire les dépenses publiques.
Nous estimons que la politique de libéralisation et de privatisation des entreprises publiques vient aussi gonfler le nombre de chômeurs.

Enfin, la question de transparence sur le marché du travail attire notre attention. Nous remarquons que l'octroi du travail que ce soit dans le secteur public que dans le secteur privé, est surtout basé sur le clientélisme et autres considérations mitigées.

La solution serait, selon le rapport de la première année de mise en œuvre (2008 :48) de *« réinstaurer un service public charger de veiller aux principes de transparence du marché de l'emploi. »*

La mise sur pied de ce service permettra aux partenaires du ministère ayant le travail dans ses attributions de contribuer à l'évaluation des besoins du marché de travail qui, jusqu'aujourd'hui restent moins maîtrisés à cause de l'absence des informations chiffrées qui devraient guider les politiques en matière de l'emploi. La planification saine du marché du travail profite à toutes les catégories avec un accent particulier aux jeunes qui sont les premières cibles du chômage.

Tous ces défis à l'insertion professionnelle font que les étudiants finalistes perçoivent défavorablement leur avenir professionnel. C'est ainsi que le chapitre suivant parle de la perception des étudiants finalistes sur leur avenir professionnel.

CHAPAPITRE VIII : PERCEPTION DES ETUDIANTS FINALISTES SUR LEUR AVENIR PROFESSIONNEL

8.0. Introduction

Tenant compte de la situation actuelle d'emploi, les étudiants ne cessent d'être inquiétés sur leur avenir professionnel. C'est ainsi que le chapitre nous montre comment les étudiants finalistes perçoivent leur avenir professionnel.

Question n°5 : L'état actuel de la situation du marché du travail vous garantit :

- L'espoir ☐ - Le désespoir ☐

Justifiez

Tableau n°40 : Répartition globale des réponses

Réponses	Fréquences	Pourcentage
L'espoir	13	22,4
Le désespoir	45	77,6
Total	58	100

Les résultats de ce tableau nous montrent que 22,4% de nos enquêtés admettent que l'état actuel de la situation du marché du travail les garantit l'espoir. Par contre 77,6% de nos enquêtés perçoivent le désespoir si on tient compte de la situation de marché du travail. Vérifions si ces résultats peuvent être influencés par les variables que nous avons retenues.

Tableau n°41: Répartition des réponses selon la variable « sexe

Sexe / réponses	masculin		féminin		Total	
	fo	%	fo	%	fo	%
L'espoir	7	21,9	6	23,1	13	22,4
Le désespoir	25	78,1	20	76,9	45	77,6
Total	32	100	26	100	58	100

De ces résultats présentés dans le tableau ci-dessus, nous déduisons que 21,9% de nos enquêtés masculins contre 23,1% de nos enquêtés féminins admettent que l'état actuel de la situation du marché les garantit l'espoir. Par contre 78,1% des garçons contre 76,9% des filles précisent que l'état actuel de la situation de marché du travail les garantit le désespoir.

Après le calcul du χ^2 , nous avons trouvé que le χ^2 calculé, au degré de liberté L=1 et au seuil de probabilité p=0,05 est égal à 0,1494 inférieur au χ^2 lu dans la table des valeurs critiques (3,841). Nous concluons que les différences constatées ne sont pas statistiquement significatives. La variable considérée n'a pas influencé les réponses de nos enquêtés.

Tableau n°42 : Répartition des réponses selon la variable « type d'université »

Type d'université / réponses	publique		privée		Total	
	fo	%	fo	%	fo	%
L'espoir	4	28,6	9	20,5	13	22,4
Le désespoir	10	71,4	35	79,5	45	77,6
Total	14	100	44	100	58	100

L'analyse de ce tableau nous révèle que 28,6% de nos enquêtés de l'université publique contre 20,5% de nos répondants des universités privées espèrent tirer l'embauche en tenant compte de la situation actuelle du marché du travail. Par contre 71,4% de nos répondants issus de l'université publique contre 79,4% de nos répondants des universités privées perçoivent le désespoir sur l'état actuel de la situation du marché du travail.

Au seuil de probabilité p=0,05 et au degré de liberté L=1, le χ^2 calculé est égal à 0,407 inférieur au χ^2 tabulaire (3,81). Nous concluons que les différences constatées ne sont pas statistiquement significatives. La variable retenue n'a pas influencé les réponses de nos enquêtés.

Globalement, nous remarquons que tous les étudiants finalistes, indépendamment de leur sexe et de leurs universités fréquentées, ont la même perception sur cet item. Ainsi, le pourcentage important de nos enquêtés n'espèrent pas la profession si on tient compte de l'état actuel de la situation du marché du travail. Ce qui s'expliquerait par le fait que les lauréats qui terminent les universités tant publiques que privées montent considérablement alors que les postes qui leurs sont offerts sont limités.

Donc, il n'y a pas de création d'emplois de sorte que chaque finaliste ait les chances d'accéder facilement à l'emploi.

Voilà les propos de nos enquêtés quand ils s'expriment :

L'un de l'université publique dit :

« Car les effectifs des lauréats montent en flèche et le marché du travail s'est réduit misérablement. Il n'y a pas de création d'emplois dans notre pays. »

L'autre de l'université privée dit :

« Parce que l'injustice se fait sentir du fait que les jeunes sont défavorisés à cause de l'exigence de l'expérience, ceci favorise les vieux alors que ceux-ci n'ont pas encore la force et le dynamisme pour produire plus. »

Aussi longtemps que les mesures pour faire face à ces défis ne sont pas encore prises, notre jeunesse qui termine l'enseignement supérieur demeurera chômeur. Tout cela nous laisse voir que l'avenir professionnel fait inquiéter les uns et les autres.

Question n°6 : Estimez-vous que votre avenir professionnel est apprécié :

- Positivement ☐ **Négativement** ☐

Tableau n°43 : Répartition globale des réponses

Réponses	Fréquences	Pourcentage
Positivement	26	44,8
Négativement	32	55,2
Total	58	100

Nous constatons, à partir des résultats de ce tableau, que 44,8% de nos enquêtés apprécient positivement leur avenir professionnel tandis que 55,2% de nos enquêtés ont une perception négative sur leur avenir professionnel.

Tableau n°44: Répartition des réponses selon la variable « sexe »

Sexe / réponses	masculin		féminin		Total	
	fo	%	fo	%	fo	%
Positivement	14	43,8	12	46,2	26	44,8
Négativement	18	56,2	14	53,8	32	55,2
Total	32	100	26	100	58	100

En lisant les résultats de ce tableau, nous constatons que 43,8% des garçons contre 46,2% des filles apprécient positivement leur avenir professionnel. Par contre, 56,2% de nos enquêtés masculins contre 53,8% de nos enquêtés féminins précisent que leur avenir professionnel est apprécié négativement.

D'après les calculés du χ^2, au seuil de probabilité p=0,05 et au degré de liberté L=1, le χ^2 calculé est égal à 0,2411 inférieur au χ^2 lu dans la table de *distribution statistique* (3,841). Nous concluons que les différences entre les pourcentages ne sont pas statistiquement significatives. La variable « sexe » n'a pas influencé les réponses de nos sujets enquêtés. Qu'en est-il de la variable « type d'université »

Tableau n°45 : Répartition des réponses selon la variable « type d'université »

Type d'université / réponses	publique		privée		Total	
	fo	%	fo	%	fo	%
Positivement	6	42,9	20	45,5	26	44,8
Négativement	8	57,1	24	54,5	32	55,2
Total	14	100	44	100	58	100

A la lumière de ce tableau, les résultats montrent que 42,9% de nos enquêtés de l'université publique contre 45,5% de nos enquêtés des universités privées estiment que leur avenir professionnel est apprécié positivement tandis que 57,1% des étudiants finalistes enquêtés de l'université publique contre 54,5% de ces derniers issus des universités privées affirment que leur avenir professionnel est apprécié négativement. Vérifions, à l'aide du test du Khi-carré si la variable considérée influe sur les réponses de nos enquêtés.

Le χ^2 calculé, au seuil de probabilité p=0,05 et au degré de liberté L=1, est égal à 0,1418 inférieur au χ^2 tabulaire (3,841).

Nous concluons que les différences observées entre les pourcentages ne sont pas statistiquement significative. La variable mise en jeu n'a pas influencé les réponses de nos enquêtés.

Globalement, nous remarquons que, indépendamment de leur sexe et de leurs universités fréquentées, tous les étudiants finalistes ont une même perception sur l'appréciation de leur avenir professionnel. Nous pensons que les étudiants finalistes apprécient généralement leur avenir professionnel d'une façon négative car ils se réfèrent souvent à leurs aînés de leur facultés qui attendent encore de l'emploi. Malgré ce désespoir, il ne peut pas manquer ceux qui espèrent positivement leur avenir professionnel tout en précisant que l'emploi peut être obtenu mais tardivement. Cela témoigne que l'avenir professionnel pour les jeunes est indiscutablement incertain.

Question n°9 : Compte tenu de la situation du marché de votre emploi, trouvez-vous que la probabilité de trouver l'emploi est :

- Elevée ☐ **- Basse** ☐

Tableau n°46 : Répartition globale des réponses

Réponses	Fréquences	Pourcentage
Elevée	20	35,5
Basse	38	65,5
Total	58	100

Il ressort de ce tableau que 35,5% de nos enquêtés trouvent que la probabilité de trouver l'emploi est élevée compte tenu de la situation du marché de leur futur emploi. Par contre 65,5% de nos enquêtés perçoivent que la probabilité de trouver l'emploi est basse compte tenu de la situation du marché de leur futur emploi.

Vérifions l'influence des variables considérées sur les réponses de nos enquêtés.

Tableau n°47: Répartition des réponses selon la variable « sexe

Sexe / réponses	masculin		féminin		Total	
	fo	%	fo	%	fo	%
Elevée	11	34,4	9	34,7	20	35,5
Basse	21	65,6	17	65,3	38	65,5
Total	32	100	26	100	58	100

Les résultats de ce tableau ci dessus montrent que 34,4% des garçons contre 34,7% des filles trouvent que la probabilité est élevée pour trouver un emploi compte tenu de la situation du marché de leur futur emploi. Par contre, 65,6% de nos enquêtés de sexe masculin contre 65,3% de nos enquêtés de sexe féminin admettent que la probabilité de trouver l'emploi compte tenu de la situation du marché de leur futur emploi est basse.

Après l'analyse, nous constatons que les résultats sont presque équilibrés. Nous concluons que la différence entre les pourcentages des réponses n'est pas statistiquement significative. La variable « sexe » n'a pas influencé les réponses de nos enquêtés. Qu'en est-il de la variable « type d'université » ?

Tableau n°48 : Répartition des réponses selon la variable « type d'université »

Type d'université / réponses	publique		privée		Total	
	fo	%	fo	%	fo	%
Elevée	6	42,9	14	31,9	20	35,5
Basse	8	57,1	30	68,1	38	65,5
Total	14	100	44	100	58	100

Ce tableau montre que 42,9% de nos enquêtés de l'université publique contre 31,9% de nos enquêtés des universités privées trouvent que la probabilité de trouver l'emploi compte tenu de la situation de leur futur emploi est élevée. Par contre, 57,1% des répondants de l'université publique contre 68,1% des répondants des universités privées admettent que la probabilité de trouver l'emploi est basse compte tenu de la situation du marché de leur futur emploi.

Après le calcul du χ^2 au seuil de probabilité p=0,05 et au degré de liberté L=1, le χ^2 calculé est égal à 0,5765 inférieur au χ^2 lu dans la table des valeurs critiques (3,81).

Nous constatons que les différences constatées entre les pourcentages des réponses ne sont pas statistiquement significatives. La variable mise en jeu n'a pas influencé les réponses de nos enquêtés.

Globalement, tous les étudiants finalistes, indépendamment de leur sexe et leurs universités fréquentées, ont une même' perception sur leur avenir professionnel compte tenu de la situation du marché du travail. Leur perception est que la probabilité de trouver l'emploi est basse. Ceci s'expliquerait par le fait que l'état actuel du marché du travail n'est pas sécurisant.
Ce dernier est fortement réduit de façon que les employeurs tant publics que privés ne parviennent pas à satisfaire toute la demande. Ce qui est décevant davantage est que même les offres d'emplois disponibles, insuffisantes soient-elles, ne respectent pas les critères objectifs. Les recrutements sont souvent opaques, ce qui traduit le favoritisme, la corruption, le népotisme, les croyances religieuses, l'appartenance politique, etc. En plus, certains employeurs essaient d'être transparents dans les recrutements mais exigent la passation des tests de sélection avec un certain nombre d'années d'expériences professionnelles. Ceci limité les chances d'accès à la profession pour les jeunes étudiants qui viennent de terminer leurs études.

Question n°15 : Selon vous, que proposeriez-vous pour que l'avenir professionnel des jeunes fraîchement sortis de l'université en particulier et de la jeunesse burundaise en général soit plus espéré ?

A propos de cette question, nous constatons que les réponses livrées par nos enquêtés convergent sur des mêmes idées indépendamment de l'université fréquentée.

Après l'analyse des différentes propositions suggérées par les étudiants finalistes enquêtés, nous constatons que l'avenir professionnel de la jeunesse estudiantine est une préoccupation de grande importance. Le problème de l'emploi est crucial ; c'est pourquoi la grande majorité de nos répondants s'adressent plus particulièrement à l'Etat, le seul pourvoyeur d'emplois par excellence.
Certains suggèrent que l'Etat doit mettre sur pied une politique claire en matière d'emplois. Il doit favoriser et encourager la création d'emplois en attirant des investisseurs tant nationaux qu'étrangers pour l'aider à diminuer le taux de chômage de plus en plus inquiétant.

Il doit prendre l'initiative dans le soutien des personnes qui décident de travailler ensemble comme les association sans but lucratif dans le but de multiplier les emplois. Il doit chercher des fonds et financer certains projets initiés par les jeunes.

D'autres proposent que les employeurs tant publics que privés doivent favoriser le culte du mérite, les compétences ainsi que la transparence dans les recrutements et cesser les recrutements basés sur les critères subjectifs qui n'ont rien avoir avec la justice sociale. Ils sont entre autres le favoritisme lié aux spéculations politique, familiale, religieuse et régionale ainsi que la corruption devenue monnaie courante dans les différents secteurs dans la vie du pays.

D'autres suggestions portent sur le problème de l'adéquation entre la formation et l'emploi, le handicap à l'insertion professionnelle. Le gouvernement, via le ministère ayant l'éducation dans ses attributions, doit mettre en pratique une politique de la planification de l'éducation de sorte que les orientations s'opèrent en fonction des possibilités d'emplois offertes pour les étudiants sur le marché du travail. Cela permettra d'assurer l'équilibre entre l'offre et la demande d'emplois et ainsi de réduire le chômage. L'Etat doit promouvoir les enseignements de qualité adaptés aux besoins du pays aux réalités du monde moderne qui permettent aux étudiants de créer eux-mêmes des emplois. L'Etat doit songer à la hausse et à l'harmonisation des salaires des fonctionnaires. Donc, la mise sur pied de la politique salariale évitera le déséquilibre et le départ des fonds alloués à certains secteurs.

Enfin, une autre partie de nos répondants se sont adressés aux étudiants finalistes en particulier et à la jeunesse en général. En effet, ces derniers sont appelés au changement des mentalités afin de développer l'esprit de créativité, de compétitivité et d'initiative. Ils doivent s'organiser pour créer des associations et demander du soutien à l'Etat et aux bailleurs des fonds pour appuyer leurs projets au lieu de tendre toujours la main à l'Etat.

Conclusion du chapitre

Les étudiants finalistes tant publics que privés de tous les sexes affirment que leur avenir professionnel est incertain via le peu d'indicateurs existant sur le marché de l'emploi qui est au rouge. La problématique de l'emploi constitue de plus en plus une préoccupation quotidienne tant au niveau national qu'international. Pour les étudiants finalistes, la situation actuelle du marché du travail les garantit le désespoir. Nous remarquons que l'appréciation de leur avenir professionnel est indiscutablement négatif dans la mesure où la probabilité de trouver un emploi est basse en tenant compte de la situation de leur futur emploi. D'emblée, les différentes suggestions à l'égard de l'Etat en général et à la jeunesse et aux étudiants finalistes en particulier ont été émises.

Elles se résument comme suit :

1° La mise sur pied de la politique nationale claire en matière de l'emploi ;

2° La réforme du système éducatif en l'adaptant aux besoins du pays et le mettre en relation avec le monde du travail ;

3° Changement des mentalités pour les jeunes qui consiste à développer l'esprit de créativité, de compétitivité, d'initiative au lieu de toujours tendre les mains à l'Etat.

Toutes les théories que nous venons de parcourir nous amènent à tirer une conclusion générale et à formuler certaines suggestions relatives à notre travail.

CONCLUSION GENERALE ET SUGGESTIONS

A. Conclusion générale

Au terme de notre travail, nous avons remarqué en général que l'avenir professionnel est perçu d'une façon pessimiste aussi bien par les étudiants finalistes de l'université publique que par les étudiants finalistes des universités privées.

Pour y arriver, nous avons suivi une démarche qui va de l'élaboration d'un support théorique à la présentation, l'analyse des données et l'interprétation des résultats de la recherche en passant par les considérations méthodologiques.

Après avoir introduit notre travail, justifié et délimité le champ de notre recherche, nous avons élucidé les concepts-clés, abordé les généralités sur l'enseignement supérieur au Burundi et montré quelques aspects sur la formation-emploi et l'enseignement supérieur.

Dans cette première partie, nous avons également exposé la problématique de notre recherche dans laquelle, quelques questions que nous nous sommes posée nous ont servi à formuler une hypothèse générale et deux hypothèses spécifiques qui découlent de la première. Nous avons ensuite justifié les variables de notre recherche à savoir le sexe et le type d'université fréquentée. Nous avons continué en parlant de la démarche méthodologique où nous avons déterminé le milieu d'enquête, la population parente à l'issue de laquelle nous avons tiré notre échantillon. Nous avons ensuite mis en lumière la méthode de recherche qu'est la méthode quali-quantitative et le mode de traitement des données qu'est le Khi-carré et avons expliqué en détail notre instrument de recherche qu'est le questionnaire écrit sans oublier que nous avons mené la pré-enquête avant l'enquête proprement dite.

Dans la deuxième partie de notre travail, nous avons présenté, analysé les données et interprété les résultats. Cette dernière partie comporte trois thèmes principaux présentés dans ce travail comme des chapitres :

1°Aspiration professionnelle et information préalable sur le fonctionnement du marché du travail ;

2° Handicaps à l'insertion professionnelle des candidats diplômés de l'université ;

3° Perception des étudiants finalistes sur leur avenir professionnel et perspectives d'avenir d'emploi.

Après avoir mis en lumière les résultats de notre enquête, nous avons abouti à ce qui suit :

- S'agissant de l'aspiration professionnelle et information préalable sur le fonctionnement du marché du travail, nous avons remarqué que les étudiants finalistes ne sont pas informés en ce qui est du fonctionnement du marché de travail avant la fréquentation de l'université. Nous avons signalé que cela serait dû au problème de planification de l'éducation en rapport avec les orientations et les séances de formation sur l'emploi qui devrait être mis dans les programmes d'enseignement. Nous avons également constaté que la majorité des étudiants finalistes souhaiteraient être engagés dans le secteur privé compte tenu de la situation du marché du travail

- Concernant les handicaps à l'insertion professionnelle, nous avons constaté que le problème majeur est celui de l'inadéquation entre la formation et l'emploi dans la mesure où il y a le déséquilibre notoire entre la demande et l'offre d'emplois. Sur le marché de l'emploi, la demande est supérieure à l'offre.
Par conséquent, le marché du travail devient sensiblement réduit et les chômeurs deviennent de plus en plus nombreux.
C'est ainsi que HAKIZIMANA I. (1 : 8) précise à ce propos:

« (...) cependant, beaucoup de nos enquêtés se trouvent aujourd'hui sans emploi à l'issue de la formation, soit qu'ils l'ont entreprise sans renseignements sur les débouchés existants et prévisibles, soit que la commission d'orientation se servait des renseignements donnés au hasard par les ministères utilisateurs sans estimations ni p^révisions rationnelles. »

Cette situation nous amène ensuite à parler de la non transparence dans la gestion du marché du travail en ce sens que beaucoup d'étudiants finalistes ont dénoncé le favoritisme, la corruption, les relations personnelles, militer dans les partis politique etc, dans les recrutements.

Parlant de ce dernier aspect, nous avons mis en exergue l'un des critères de sélection à savoir l'exigence des années d'expériences professionnelles, un autre handicap à l'insertion professionnelle d'autant plus qu'on ne peut pas avoir de l'expérience sans avoir travaillé.

De ce qui précède, J. M. Atangara-Mebara et al. (1984 : 156) affirment :
« La non transparence du marché du travail est un facteur d'aggravation des désajustements entre la formation et l'emploi. »

- Concernant la perception des étudiants finalistes sur leur avenir professionnel, nous avons remarqué que les étudiants finalistes perçoivent négativement leur avenir professionnel. Ils admettent que la précarité d'emplois dans les proportions inquiétantes due aux contraintes du marché du travail ci-haut mentionnées est une préoccupation de très grande importance.

En outre, nos enquêtés suggèrent que pour que l'avenir professionnel de la jeunesse burundaise en général et des étudiants finalistes en particulier soit plus espéré, il faut que l'Etat, le seul employeur par excellence, mette sur pied une politique claire de l'emploi. Ensuite, il faut qu'il mette en place une réforme du système éducatif en l'adaptant aux besoins du pays et aux réalités du monde moderne en perpétuelles transformations et en le mettant en relation avec le monde du travail. En fin, la jeunesse doit apprendre à changer des mentalités en développant l'esprit de créativité et de compétitivité qui la susciterait à créer elle-même des emplois.

Avec la statistique, nous avons cherché à savoir si les réponses de nos enquêtés seraient influencées par les variables considérées dans notre travail.
Cependant, la première hypothèse spécifique selon laquelle *« les étudiants finalistes des universités privées plus que ceux de l'université publique percevraient favorablement leur avenir professionnel »* a été infirmée à 73,33%, soit onze questions sur quinze où les étudiants finalistes sont d'avis partagés et quatre questions sur quinze où la différence est statistiquement significative. C'est-à-dire que la variable « type d'université » n'a pas influencé les réponses de nos enquêtés. En général, indépendamment des universités fréquentées, les étudiants finalistes ont la même perception vis-à-vis de leur avenir professionnel.

La seconde hypothèse spécifique selon laquelle « *les étudiantes plus que les étudiants tant de l'université publique que des universités privées percevraient favorablement leur avenir professionnel* » a été infirmée à 86,66% soit treize questions sur quinze où les avis sont partagés. Les étudiants finalistes, quel que soit leur sexe, ont une même perception sur leur avenir professionnel.

Après avoir confronté les résultats de l'enquête, nous soutenons l'hypothèse générale selon laquelle « *la précarité de l'emploi sur le marché du travail pousse les jeunes étudiants fraîchement sortis de l'université tant publique que privée à percevoir négativement leur avenir professionnel* » a été confirmée.

En effet, les résultats de notre enquête nous ont révélé que l'avenir professionnel tel qu'il est projeté, laisse voir qu'il y a un certain déséquilibre entre le monde du travail et l'aspiration professionnelle. Cette dysharmonie prend ses assises dans les contraintes du marché du travail qui empêchent les lauréats de se mettre dans la voie souhaitée et de se réaliser dans leurs projets professionnels. En general, les inquiétudes basées sur la croissance accélérée des effectifs des lauréats qui terminent leurs études, les recrutements injustes, la non transparence dans les emplois disponibles, etc pourraient être des indicateurs clés qui suscitent les jeunes etudiants finalistes à se méfier bel et bien de leur avenir professionnel.

En définitive, nous ne prétendons pas avoir épuisé toutes les questions en rapport avec l'avenir professionnel des étudiants finalistes. C'est pourquoi nous invitons d'autres chercheurs à traiter le sujet dans d'autres niveaux d'enseignement par exemple en comparant les perceptions des élèves finalistes du secondaire vis-à-vis de leur avenir professionnel ou traiter le sujet dans le cadre général.

B. Suggestions

Avant de mettre fin à notre travail, nous aimerions émettre quelques suggestions relatives à l'avenir professionnel tel que perçu par les étudiants finalistes aussi bien de l'université publique que des universités privées. Pour que cet avenir soit espéré, les suggestions sont les suivantes :

1° **Au gouvernement**, nous suggérons de :

- reformer le système éducatif pour l'adapter aux besoins du pays et le mettre en relation avec le monde du travail et des entreprises. Dans ce contexte, nous estimons que l'enseignement technique et professionnel doit être privilégié pour espérer une formation qui cadre de plus en plus avec les besoins du pays. Une reforme du système éducatif est impérativement une exigence du gouvernement. L'établissement des relations étroites entre l'école au sens large du terme et le monde de l'entreprise constituent une valeur ajoutée au système actuel afin de susciter davantage l'esprit de créativité et maximiser les chances d'embauche chez les jeunes au sortir de leurs études.
- Créer un service national de l'emploi dans lequel une réflexion permanente doit être instaurée pour traduire les aspirations des uns et des autres sur l'emploi des jeunes dans des actions concrètes. Il s'agit d'identifier des actions prioritaires notamment la disponibilité et le partage d'une information fiable et actualisée sur :
 1. les données statistiques sur le chômage ;
 2. les secteurs de l'activité économique plus porteurs d'emplois ;
 3. les statistiques de l'enseignement par domaine de formation ;
 4. l'analyse sur l'adéquation formation emploi.

2° **Aux employeurs publics et privés**, nous suggérons de :

- favoriser les compétences et les mérites dans les recrutements ;
- être transparent dans l'octroi de l'emploi en faisant passer les tests de sélection en cas de nécessité et afficher les résultas à la portée des demandeurs d'emplois. Dans le cas d'emplois permanent, suivre l'ordre de dépôt des dossiers de demande d'emplois;
- rompre avec toute forme de tricheries qui pourraient bloquer les jeunes en quête d'emplois à s'insérer aisément dans le tissu professionnel ;

- faire en sorte que les emplois disponibles soient mis à la disposition du public soit par des affiches, soit par des annonces publicitaires (Radio, Télévision), soit par l'internet, ...

3° **Aux étudiants finalistes**, nous suggérons de :

- changer les mentalités en vue de développer l'esprit de créativité et de compétitivité. En effet, ils peuvent se mettre ensemble pour former les clubs, les associations,... en fonction de leur cursus de formation dans le but de valoriser leurs acquisitions. Ils doivent également apprendre à développer les projets d'action locale, planifier et hiérarchiser les actions à mettre en œuvre pour leurs projets à terme;
- combattre l'idée selon laquelle il y aurait de petits emplois. En effet, dans ce monde en compétition, on a besoin des travailleurs compétents. Nos jeunes sont appelés à être des polyvalents pour affronter les défis imposés par le marché du travail devenu plus exigeant. Ils doivent exploiter des opportunités existantes au lieu de nier l'emploi prétextant peu rémunérant.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1 Atangana-Mebara J. M. et al. (1984). Education, Emploi et Salaire au Cameroun. Paris : UNESCO.

2 Blaug, M. (1974). L'éducation et le problème de l'emploi dans les pays en voie de développement. Paris : UNESCO.

3. Boudon, R. (1973). L'inégalité des chances. Paris :Armand colin.

4 Boudon, R. & Lazarsfeld, P. (1965). Le vocabulaire des Sciences Sociales. Paris : Monton, La Haye.

5 Carnoy, M. (1977). L'éducation et l'emploi : une étude critique. Paris :UNESCO, IIPE.

6 Cenap (2010). Défis d'accès au marché du travail : Quelles alternatives pour les jeunes burundais ? Bujumbura.

7 Chombart P.H De Lauwe (1975). La culture et le pouvoir. Paris : Stock.

8 Chevry, G. R. (1962). Pratique des enquêtes statistiques. Paris : PUF.

9 Collette, A. (1974). Introduction à la Psychologie expérimentale. Bruxelles : Université de Bruxelles.

10 Daval, R. (1964). Traité de psychologie sociale. Paris : PUF.

11 De Landsheere, G. (1982). Introduction à la recherche en éducation. 5ème éd. Paris : Armand Colin – Bourrelier.

12 Delors, J. (1998).L'éducation pour le 21ème siècle:Questions et perspectives. Paris : UNESCO.

13 Dictionnaire général de la langue française, traité de formation de la langue (1964). Paris : De Lagrave.

14. Dictionnaire Hachette, Langue, Encyclopédie, Noms propres (1986). Paris : Hachette.

15 Donnay, T. et Romainville, M. (1996). Enseigner à l'université, un métier qui s'apprend ? Bruxelles : De Boeck.

16. Frère Elie, (1968) Cours de Psychologie Appliquée à l'Education. Bruxelles : Edition des frères maristes, 5ème édition. .

17 Festinger, L et Katz, D. (1964) Les méthodes de recherche dans sciences Sociales. 3ème édition, Tome1. Paris : PUF

18. Foulquie, P. (1971). Dictionnaire de la langue pédagogique. Paris : PUF.

19. Gambier, D et Vermeres, M. (1991). L'emploi en France. Paris : Edition La Découverte : Place Paul-Painlevé.

20. Kalala, N. (1979). La pédagogie dans l'enseignement universitaire zaïrois in Revue zaïroise de psychologie et de pédagogie.

21. Lalande, A. (1976). Dictionnaire de philosophie contemporaine. Paris : PUF.

22. Lewin, K. (1975). Psychologie dynamique, les relations humaines. Paris : PUF.

23. Meilli, R. (1948). Psychologie de l'orientation professionnelle. Genève : Mont Blanc.

24. Ministère de l'Education nationale (1985). Journées de réflexion sur la planification des ressources humaines au niveau de l'enseignement supérieur. Bujumbura.

25. Moscovici, S. (1976). La psychanalyse, son image et son public. Paris : PUF.

26. Mucchielli, R. (1965). Le questionnaire dans l'enquête psychosociale, connaissance du problème, 5ème édition. Paris : ESF.

27. Nizigiyimana, E. (1991). Les représentations des étudiants finalistes de l'Université du Burundi sur le travail professionnel. Mémoire de licence non publié, U.B., Bujumbura, Burundi.

28. Nijimbere, G. (2005). Problématique de l'expansion de l'enseignement supérieur au Burundi telle que perçue par les étudiants de l'Université du Burundi. Mémoire de licence non publié, U.B., Bujumbura, Burundi.

29. Ntakabanyura, J. (2009). Statistique sur le chômage au Burundi. Bujumbura. ISTEEBU.

30. Ntungwanayo, J. (1995). Etude de la motivation des étudiants finalistes de l'Université du Burundi face aux contraintes du marché de l'emploi. Mémoire de licence non publié, U.B., Bujumbura, Burundi.

31. Nuttin, J. (1980). La théorie de la motivation humaine. Paris : PUF.

32. Oustalniol et al. (1993). Vie sociale et professionnelle. Paris : Nathan.

33. Phélizon, J. F. (1991). Dictionnaire de l'économie. Paris : Hatier.

34. P.H et M. J. Chombart De Lauwe (1967). La femme dans la société, son image dans différents milieux sociaux. Paris : C.N.R.S

35. Pinto, R. et Grawitz, M. (1964). Méthodes dans les sciences sociales. Paris : Dalloz.

36. Renouveau du Burundi quotidien (1985). Santé et Administration publique. Bujumbura.

37. Rongere, P. (1971). Méthodes des sciences sociales. 3eme édition. Paris : Dalloz.

38. Robert, P. (1966). Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française, les mots et les associations d'idées. Paris : Société du nouveau lettré, Le Robert.

39. Sillamy, N. (1980). Dictionnaire encyclopédique de psychologie. Paris : Bordas.

40. Unesco (1962). L'avenir de l'enseignement supérieur en Afrique. Paris : Place de Fontenoy : UNESCO.

41. Unesco (1967). Education dans le monde : Enseignement supérieur. Paris : Place de Fontenoy : UNESCO.

42. Unesco (1997). L'emploi dans le monde 1996/97 : Les politiques nationales à l'heure de la mondialisation. Paris : UNESCO.

43. Unesco (1998). L'enseignement supérieur au 21ème siècle : Vision et action, conférence mondiale sur l'enseignement. Paris : UNESCO.

44. Zaghloul, M. (1979). Apprendre et travailler. Paris : UNESCO.

ANNEXES

CONSIGNES

Chers camarades étudiants,

Le présent questionnaire auquel nous avons pensé à vous adresser s'inscrit dans le cadre de l'élaboration d'un travail de fin d'études du deuxième cycle de l'enseignement supérieur.

En effet, notre sujet est intitulé ***« Perception de l'avenir professionnel par les étudiants finalistes de l'université du Burundi et ceux des universités privées : Etude comparative »***. Nous estimons que vous êtes le(la) mieux indiqué(e) à nous livrer des informations que nous jugeons fiables dans le but de mener à bon port notre travail. C'est pourquoi nous vous prions de mettre la croix dans la case correspondant à la réponse choisie, de compléter les pointillés, de répondre directement pour des questions ouvertes, et de ne pas inscrire votre nom et prénom afin de garder le caractère anonyme.

Comptant sur votre franche collaboration, nous vous remercions d'avance.

Dismas NDUWIMANA

Etudiant Mémorant /FPSE

Questionnaire d'enquête

Veillez nous fournir les indications suivantes :

1° Votre sexe : -Masculin ☐ -Féminin ☐

2° Votre Université fréquentée : -Publique ☐ -Privée ☐

Question n°1 : Avez-vous tenu compte de la situation d'emploi avant la fréquentation de votre université ?

Oui ☐ Non ☐

Justifiez

Question n°2 : Avez-vous déjà une opinion sur la profession que vous allez exercer plus tard si on tient compte de la situation du marché de travail ?

Oui ☐ Non ☐

Justifiez.....

Question n°3 : Qu'est-ce qui est important pour trouver un emploi à la fin de vos études ?

- Relations personnelles (parents, familles, amis) ☐
- Présentation d'un diplôme ☐
- Chances ☐
- Autres réponses ☐

Question n°4 : La plupart des lauréats de votre faculté, les premiers emplois s'obtiennent par :

- Test de sélection ☐
- Essai professionnel ☐
- Présentation du diplôme ☐
- Autres moyens ☐

Question n°5 : L'état actuel de la situation du marché du travail vous garantit :

- L'espoir ☐ - Le désespoir ☐

Pourquoi ?

Question n°6 : Estimez-vous que votre avenir professionnel est apprécié :

- Positivement ☐ Négativement ☐

Question n°7 : Vous avez connu des lauréats en quête d'emploi, combien d'années ont-ils attendu ?

Une année ☐ *Deux années* ☐ *Plus* ☐

Question n°8 : Dans quel secteur souhaiteriez-vous être engagé ?

Privé ☐ Public ☐

Pourquoi ?

Question n°9 : Compte tenu de la situation du marché de votre emploi, trouvez-vous que la probabilité de trouver l'emploi est :

- Elevée ☐ - Basse ☐

Question n°10 : Les lauréats de votre faculté sont-ils sollicités sur le marché du travail ?

Oui ☐ Non ☐

Justifiez.....

Question n°11 : D'autant plus que l'Etat est actuellement le seul grand employeur, préféreriez-vous faire les affaires personnelles sans tenir compte de votre aspiration et/ou votre qualification particulière ?

D'accord ☐

Pas d'accord ☐

Indifférent ☐

Justifiez.....

Question n°12 : Accepteriez-vous le premier emploi même si il ne correspondait pas à votre cursus de formation ?

D'accord ☐ Pas d'accord ☐ indifférent ☐

Justifiez.....

Question n°13 : La situation du marché de l'emploi vous garantit :

- un emploi stable ☐ - un emploi précaire ☐

Question n°14 : Gagner le prestige social, c'est ce qui est plus important peu importe le temps attendu pour accéder au premier emploi ?

D'accord ☐ Pas d'accord ☐ Indifférent ☐

Justifiez.....

Question n°15 : Selon vous, que proposeriez-vous pour que l'avenir professionnel des jeunes fraîchement sortis de l'université en particulier et de la jeunesse burundaise en général soit plus espéré ?